

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2074 - MERCREDI 30 JUILLET 2014



Le ministre Émile Ouosso

Infrastructures routières

Émile Ouosso :  
« Nous progressons mais  
beaucoup reste à faire »

Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso, évoque les atouts du Plan national de transport, mais aussi des réformes structurelles du Bu-

reau de Contrôle du Bâtiment et des Travaux Publics (BCBTP) dont le rôle d'ingénieur public est crucial dans cette période de réalisation des grands travaux. « Nous constatons des progrès notoires au vu de la situation

qui prévalait. Cependant, nous ne pouvons évidemment pas nous satisfaire de ces résultats car beaucoup reste à faire pour parvenir aux attentes des populations », a-t-il déclaré

Page 3

## Baccalauréat général 2014

17 629 candidats déclarés admis  
sur l'ensemble du territoire

Les résultats du Baccalauréat de l'enseignement général, session de juin 2014, rendus publics hier donnent une nette progression du taux de réussite : 30,44% cette année contre 28,21% l'année dernière.

Sur un total de 57 900 candidats inscrits dans les différentes séries (A, C et D), 17 629 sont déclarés admis. Selon les statistiques de la direction des examens et concours, les séries A3 et A2 arrivent en première position respectivement avec 100% et 72,13% suivies de la série C (40,38%) et de la série D (32,86%).

Cette année, l'École militaire préparatoire général Leclerc qui affiche un pourcentage de 100% a été déclarée meilleur établissement du Congo.

AFRIQUE / ÉTATS-UNIS

Barack Obama définit  
le programme du sommet

Profitant d'une rencontre, le 28 juillet, avec 500 jeunes leaders africains, prélude au sommet États-Unis/Afrique qui se tiendra du 4 au 6 août prochain, le président américain a énoncé et commenté quelques sujets phares de sa rencontre avec ses homologues africains. « Le sommet de la semaine prochaine mettra l'accent sur la manière dont nous continuerons de bâtir un nouveau modèle de partenariat entre l'Amérique et l'Afrique, un partenariat égalitaire, qui se concentre sur votre capacité d'accroître l'opportunité, de renforcer la démocratie et de promouvoir la sécurité et la paix », a indiqué Barack Obama.

Page 7

Page 8

FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

## La SNE veut corriger ses failles

En vue de répondre à la demande des consommateurs préoccupés par des coupures intempestives d'électricité dues à la vétusté du matériel, le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique vient de doter la Société nationale d'électricité de nouveaux transformateurs.

Pour le président du directoire de la SNE, ce matériel permettra de résoudre, tant soit peu, le problème de saturation



Un échantillon de transformateur

du réseau électrique dans les deux principales villes du Congo que sont Brazzaville et Pointe Noire. « Ce matériel ne peut pas encore satisfaire tous les besoins en électricité, mais

c'est un grand pas. Avec le deuxième lot qui arrivera, on estime que la situation sera nettement améliorée », a précisé Louis Kanoha Elenga.

Page 5

JOURNÉE NATIONALE DU SPORT

## Une marche de 5 km à travers les rues de Brazzaville



Les marcheurs pendant le parcours

La journée du dimanche 27 juillet, dédiée au sport national, a été très animée sur quelques artères du centre de Brazzaville. De nombreux sportifs, ainsi que des citoyens passionnés de sport, rassemblés derrière le ministre Léon-Alfred Opimbat, ont mar-

ché sur environ 5 kilomètres.

Partie de la Place de la République (ex rond-point du CCF), la marche a eu pour point de chute le stade Alphonse Massamba-Débat, où des communications ont été faites aux participants sur l'intérêt de la pratique sportive.

Le chef du département des sports a également mis cette journée à profit pour apporter un réconfort moral et financier à quelques anciens sportifs et journalistes affectés par la maladie depuis un certain temps.

Page 16

ÉDITORIAL

Nouvelle page

Page 2

## ÉDITORIAL

## Nouvelle page

Ce n'est pas encore certain, mais il semble qu'une nouvelle page soit sur le point de se tourner entre l'Afrique et les États-Unis. Pas certain dans la mesure où l'Oncle Sam n'a pas, jusqu'à présent, manifesté un intérêt soutenu pour le continent ; possible si l'on décrypte bien les signaux qui fusent depuis la Maison Blanche, le Département d'État ou le Pentagone à l'approche du sommet qui doit réunir une cinquantaine de chefs d'État autour de Barack Obama.

Imprégnés jusqu'à présent de l'idée – fautive bien évidemment – selon laquelle les intérêts de l'Amérique se situent pour l'essentiel en Europe, en Amérique latine et, dans une moindre mesure, en Asie, les locataires successifs de la Maison Blanche ne se sont guère souciés de nouer des relations privilégiées avec l'Afrique. Ils ont commis de lourdes erreurs en ne se ralliant que très tard à la lutte contre l'apartheid, en laissant leurs entreprises prospérer sur les tensions ethniques, en soutenant les sinistres « fonds vautours » qui pillaient les finances des jeunes États africains, en s'abstenant d'aider la communauté internationale à résoudre les conflits qui déchirent des pays comme la République Démocratique du Congo, bref en faisant l'inverse de ce que la morale ou la raison aurait dû leur dicter.

La percée de la Chine sur le continent et l'affaiblissement simultané des puissances européennes leur ont récemment ouvert les yeux. Et cela, d'autant plus que la dégradation continue de la situation au Proche et au Moyen Orient leur fait craindre aujourd'hui de se trouver piégés dans des conflits sans fin et sans issue. D'où l'intérêt soudain que leurs dirigeants accordent à l'Afrique et le soin avec lequel ils préparent la grand-messe qui sera célébrée à Washington dans les prochains jours.

Disons, sans attendre de connaître la suite des événements, que notre continent a tout à gagner en aidant les États-Unis à écrire cette nouvelle page de leur Histoire. Mais ajoutons tout aussitôt qu'il devra faire preuve d'un grand pragmatisme car les Américains sont eux-mêmes des gens pratiques, qui poursuivent des objectifs précis et qui ne s'encombre pas de nobles discours lorsque leurs intérêts sont en jeu. Ils jugeront sur pièces ce qui leur sera proposé avec, en ligne de mire, les profits politiques, diplomatiques, financiers qui pourraient naître de cette coopération. Mieux vaut s'en convaincre aujourd'hui que le découvrir demain.

Les Dépêches de Brazzaville

## LOI SUR LES DROITS DES AUTOCHTONES

## Le RENAPAC demande la signature des textes d'application

À l'occasion de la journée de sensibilisation des parlementaires sur les droits des peuples autochtones, le coordonnateur du Réseau national des populations autochtones du Congo (RENAPAC), Parfait Dihoukamba, a plaidé, le 29 juillet, pour la signature, dans les plus brefs délais, des textes d'application de la loi portant promotion et protection des droits des populations autochtones au Congo.



La photo de famille des participants

Dans le même ordre d'idées, il a sollicité du gouvernement la mise en œuvre du Plan d'action 2014-2017, relatif à l'amélioration de la qualité de vie de cette catégorie sociale. Parfait Dihoukamba a, en outre, demandé aux parlementaires de ratifier la convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail. Par ailleurs, le coordonnateur du RENAPAC a sollicité des pouvoirs publics, la prise d'une décision spécifique d'insertion des populations autochtones dans les sphères de prises de décisions. Il a, auparavant, reconnu les efforts que fait le Congo pour l'amélioration des conditions de vie des autochtones. « La République du Congo a marqué, avec l'adoption de la loi n° 5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des peuples autochtones, l'histoire du droit international, notamment la Déclaration des droits et protection des peuples autochtones, adoptée le 13 septembre 2007 par l'Assemblée générale des Nations unies à New

York et du droit international africain en tant que premier État africain à adopter un texte légal qui traite spécifiquement des droits des peuples autochtones », a-t-il précisé.

De son côté, le coordonnateur résident par intérim des Nations unies, Aloys Kamuragiye, a salué les efforts du Congo dans le cadre de la promotion et de la défense des droits des populations autochtones. Cependant, a-t-il poursuivi, il faut garder à l'esprit que le fossé pour combler les disparités sociales en défaveur des populations autochtones demeure encore énorme. Sur ce chemin, a-t-il ajouté, se dressent plusieurs défis, certes complexes, mais à notre portée, si nous faisons preuve de plus d'engagement, de disponibilité et de solidarité.

En outre, il a demandé aux autorités congolaises d'aller plus loin en mobilisant les ressources financières nécessaires, au premier rang desquelles, l'allocation des ressources suffisantes sur le budget de l'État. Pour aller plus loin, a-t-

il ajouté, tous les acteurs doivent mutualiser les actions en vue de la mise en œuvre décisive et effective du plan d'action national 2014-2017 à travers l'offre des services de qualité pour l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones. « Pour aller plus loin et avoir l'impact, nous avons besoin de poursuivre le renforcement des capacités des autochtones en vue de l'émergence d'un leadership responsable et crédible. Pour notre part, soyez assurés que l'équipe des Nations unies, ne ménagera aucun effort pour continuer de mobiliser, de façon significative, l'expertise de haut niveau et les partenaires techniques et financiers, y compris les organisations de la société civile, pour mieux accompagner les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre des politiques favorables à la promotion et à la protection des droits des populations autochtones », a conclu Aloys Kamuragiye.

Roger Ngombé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordinateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

## RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
www.lagaleriescongo.com

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

# Des progrès notoires en dépit de l'impatience des populations

L'aménagement des infrastructures routières inscrit dans le Plan national de transport approuvé pour la décennie 2005-2014 constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement qui s'est engagé à doter le Congo d'un système de réseau de communication viable. Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le ministre de l'Équipement et des Travaux publics, Émile Ouosso, évoque les atouts de ce plan, mais aussi des réformes structurelles du Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) dont le rôle d'ingénieur public est crucial dans une période de réalisation de grands travaux.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le ministre, votre département met en œuvre le Plan national des transports et d'aménagement du réseau routier congolais. Êtes-vous satisfait des résultats obtenus ?

Émile Ouosso : Effectivement, le Plan national des transports (PNT) était initié par le gouvernement. C'est un document qui met en cohérence tous les modes de transport (fluvial, ferroviaire, maritime, aérien et routier). Le PNT approuvé pour la décennie 2005-2014 a été la principale référence pour le cadrage des actions publiques dans le secteur des transports afin de permettre au Congo de disposer d'un système de transport fiable. Il sied de noter que, ces cinq dernières années, le gouvernement a engagé un vaste programme d'aménagement et de construction d'infrastructures de transport. En témoignent les routes aménagées et en cours d'aménagement : plus de 7 500 kilomètres depuis 2010 ; les routes bitumées et en cours de bitumage : 3 010 kilomètres environ, alors que nous sommes partis d'un linéaire de 761 kilomètres après le premier plan quinquennal ; les ouvrages de franchissement et d'assainissement de type pont ou dalot en remplacement d'ouvrages précaires ou semi-définitifs : plus de 1 690 unités. De ce qui précède, on constate des progrès notoires au vu de la situation qui prévalait. Cependant, nous ne pouvons évidemment pas nous satisfaire de ces résultats, car beaucoup

reste à faire pour parvenir aux attentes des populations.

Ce programme se déroule sur l'ensemble du territoire national. Quels sont les critères de sélection des axes routiers à construire ?

Les critères sont le désenclavement de toutes les localités du pays, l'interconnexion routière nationale, les relations terrestres avec les pays voisins. Le PNT a classé les routes selon des critères techniques et socioéconomiques en trois catégories. Il s'agit des routes dites nationales, au nombre de quinze, pour un linéaire total de 5 445 kilomètres. La vocation de celles-ci est d'assurer la principale liaison routière entre la capitale économique ou politique et les

total de 2 333 kilomètres. Elles constituent les principales passerelles entre les chefs-lieux de districts et les routes nationales, les interconnexions complémentaires avec les pays limitrophes, le complément du maillage du réseau et les accès aux bassins de production et sites touristiques.

Enfin, nous avons 9 523 kilomètres de routes dites d'intérêt local ou de desserte rurale. Sur la base de cette classification et des objectifs visés par le gouvernement, il s'opère un choix annuel des axes routiers à construire ou à bitumer, à réhabiliter ou entretenir.

L'attribution des marchés aux sociétés désignées pour la réhabilitation ou la construction de ces routes

**« Ces cinq dernières années, le gouvernement a engagé un vaste programme d'aménagement et de construction d'infrastructures de transport. En témoignent les routes aménagées et en cours d'aménagement : plus de 7 500 kilomètres depuis 2010 ; les routes bitumées et en cours de bitumage : 3 010 kilomètres environ, alors que nous sommes partis d'un linéaire de 761 kilomètres après le premier plan quinquennal... »**

chefs-lieux de départements, les principales connexions avec les pays limitrophes. Quant aux routes dites départementales, elles sont au nombre de 33, pour un linéaire

obéit-elle aux critères de passation des marchés ?

Le nouveau code qui régit les modalités et procédures d'attribution des marchés publics et autres prestations



Une route bitumée dans la Cuvette

de services aux opérateurs est entré en vigueur au Congo en 2010. Ainsi, on peut noter le rattachement des cellules de gestion des marchés publics à tous les ministères et collectivités décentralisées. Les différents organes de l'État, tels que la direction générale de contrôle des marchés publics rattachée au ministère des Finances et l'Agence de régulation des marchés publics rattachée à la présidence de la République ont été mis en place pour veiller scrupuleusement au respect des conditions et modalités d'attribution des marchés publics aux sociétés soumissionnaires en toute équité. Cependant, les marchés attribués sur le fonds extérieur (Union européenne, Banque mondiale, BAD, etc.) respectent strictement les procédures d'attribution des marchés de chaque institution financière internationale.

Depuis quelque temps, votre ministère a engagé des réformes structurelles du BCBTP. Où en êtes-vous ?

Dans ses lettres de mission 2013 et 2014 au ministre de l'Équipement et des Travaux publics que je suis, et dans sa volonté d'optimiser et de

pérenniser les importants investissements en infrastructures au bénéfice de l'économie congolaise, le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, m'avait instruit de procéder à la restructuration du BCBTP. Dans cette optique, les diligences ont été confiées à deux cabinets, notamment Rainbow Finance pour la mise à jour des états comptables et financiers des années 2010, 2011 et 2012 afin d'asseoir la gouvernance et d'améliorer ; et Vizeum Management Consulting, pour le diagnostic opérationnel et stratégique en vue de l'élaboration d'un plan stratégique 2014-2018 et d'un contrat d'engagements et d'objectifs. Cette volonté a été accompagnée par l'octroi au BCBTP par l'État d'un important matériel d'auscultation et de géotechnique routières de dernière génération afin de réaliser des contrôles techniques pointus en amont (études) pendant les travaux, à la réception des infrastructures réalisées et pendant la vie de celles-ci. Cela garantit le caractère cumulatif des investissements lourds consentis. Notre ambition est donc de confier au BCBTP le rôle d'ingénieur public dont tout État a besoin surtout en période de réalisation de grands travaux. De même, il s'agit de faire que le BCBTP devienne non seulement un organisme de référence en matière de contrôle du bâtiment et des travaux publics en Afrique centrale, mais aussi une structure capable d'apporter son expertise à l'État en matière d'ingénierie publique. À ce jour, nous sommes dans la mise en œuvre du plan stratégique.

Quelles sont les priorités de cette restructuration-réhabilitation ?

Le plan stratégique prévoit le réaménagement du cadre organique et la signature du contrat d'engagements et d'objectifs, la sécurisation des marchés ou de la production vendue, et la mise à niveau de l'organisation.

**Propos recueillis par Gankama N'Siah et Guy-Gervais Kitina**



Ouverture d'une route en terre dans les Plateaux. (© DR)

## INDUSTRIE MINIÈRE

## Congo Iron détient sa convention d'exploitation

La société minière, filiale de Sundance Ressources, qui a son projet de minerai de fer entre le Congo et le Cameroun, dispose d'une description du projet Nabemba-Mbalam. La viabilité de ce projet est déterminée par la fiscalité.

La convention d'exploitation signée contient toutes les indications des termes devant régir la commercialisation du projet auprès des investisseurs. Les ministres des Finances, Gilbert Ondongo, des Transports, Rodolphe Adada et celui des Mines et de la Géologie, Pierre Oba, ont paraphé le 24 juillet à Brazzaville, le document conjointement avec le directeur général de Congo Iron, Aimé Emmanuel Yoka. « Il est question des avantages fiscaux et douaniers que nous accordons à la société pour la réussite de ses activités en République du Congo », a déclaré Gilbert Ondongo.

En termes d'investissement, Congo Iron aspire atteindre les 5 milliards de dollars (plus de 2.000 milliards FCFA). « Avec le temps, il faut prendre en considération l'inflation et le coût des différentes matières premières. Il y a toujours urgence à lever les fonds de manière assez rapide face à la concurrence avec



Signature de la convention entre les membres du gouvernement

les autres pays miniers », a expliqué Aimé Emmanuel Yoka. Quant à la production, elle est estimée à 35 millions de tonnes pour les deux phases du projet. Les responsables de la société sont confiants sur le projet car il devrait générer des bénéfices aussi bien pour le Congo que pour le Cameroun. Les premières productions de fer sont attendues d'ici fin 2017, compte tenu du manque d'infrastructures dans cette partie du

Congo. En effet, pour les gisements de la Sangha, Congo Iron et deux autres sociétés minières (Avima Fer et Equatorial Ressources), le gouvernement prévoit la construction d'un chemin de fer dit de l'Ouest. Sur 1.500 km, il partirait du département de la Sangha jusqu'à Pointe-Noire. Seulement, il est annoncé pour un avenir lointain. Les études n'ont pas encore été lancées. « La seule difficulté, ce sont les

voies d'évacuation, car c'est une région où il n'y a pas de chemin de fer, ni de port (...) dans un premier temps, leur production passera par le Cameroun », a affirmé Pierre Oba, indiquant que le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les premières productions démarrent avant 2017. Revenant sur l'épisode d'Exxaro, le gouvernement a rassuré sur les intentions de la société sud-africaine. Cette dernière a

déjà repris le travail pour son projet de minerai de fer de Mayoko, dans le département du Niari. « Nous avons signé avec Exxaro pour une même activité, celle de l'exploitation du fer qui est très difficile. Les sociétés sont cotées au niveau des bourses, elles ont des contraintes. Nous nous sommes accordés avec Exxaro et la société a repris le travail », a souligné le ministre des Mines et de la Géologie.

« Ce ne serait pas la faute du gouvernement si jamais un investisseur décide de renoncer à son investissement. Nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir pour encourager Exxaro. Nous avons reçu Exxaro en moins d'une semaine, nous avons fait le point. Le projet redémarre et sans doute on pourrait avoir les premières tonnes de fer produites par Exxaro en cette fin d'année », a ajouté le ministre d'État, ministre des Finances. « Le projet est sur les rails. Il peut arriver qu'un investisseur pour des raisons qui lui sont propres ne soit plus en mesure de faire un investissement. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui pour Exxaro », a-t-il conclu.

Nancy France Loutoumba

## Aimé Emmanuel Yoka : « la commission interministérielle permet d'assurer une bonne transparence »

La société Congo Iron a signé la convention d'exploitation du gisement de fer Nabemba, à Yangadou dans le département de la Sangha, récemment avec le gouvernement du Congo. Cinq jours après les sceaux, le directeur général de Congo Iron, Aimé Emmanuel Yoka, édifie sur le déroulement des négociations, dans le cadre d'une interview exclusive auprès des Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous venez d'obtenir votre ticket vous permettant de bénéficier des financements. Combien de temps a duré le processus de l'obtention du permis d'exploitation à la convention d'exploitation ?

Aimé Emmanuel Yoka : Je voudrais préciser que la convention, qui forme la base légale, fiscale, environnementale et sociale de notre projet, est l'un des documents clés pour la mise en place des financements, mais ce n'est pas le seul document. La complexité de notre projet fait que nous avons également besoin d'un accord bilatéral entre la République du Congo et celle du Cameroun ou

encore nous devons prendre en considération les attentes des actionnaires minoritaires. En termes de délais, nous avons obtenu le permis d'exploitation par décret présidentiel en février 2013 et la convention en juillet 2014. Donc il s'est pratiquement écoulé 18 mois même si on peut vraiment parler du début concret des négociations avec le gouvernement en février 2014, ce qui réduit ce délai à environ 6 mois.

LDB : Quelles sont les deux phases du projet pour aboutir à une production de 35 millions de tonnes l'an ?

A.E.Y. : Le projet a terminé sa phase d'exploration et va rentrer dans sa phase de développement et exploitation. Nous estimons que nous arriverons très rapidement à notre projection de 35Mt car les mines à ciel ouvert offrent généralement peu de surprises. La distinction des deux phases n'est pas le fait du volume, puisque nous produirons 35 Mt dans les deux phases, mais se situe plutôt au niveau de la qualité du minerai où l'on passera de l'hématite à haute teneur à l'itabirite.

LDB : Quelles sont les raisons qui vous empêchent de commencer la production dès



Aimé Emmanuel Yoka

l'obtention de la convention d'exploitation ?

A.E.Y. : Comme je l'indiquais précédemment, la convention n'est que l'un des documents clés qui sert à mettre en place les financements. La production commencera une fois tous les financements mis en place, ce qui permettra la construction du chemin de fer et du port. Sans cela nous ne pouvons commencer la production car nous devons nous assurer que la voie d'évacuation du minerai existe.

LDB : Dans quel climat se sont

déroulées les négociations avec la commission interministérielle ?

A.E.Y. : Les négociations ont été difficiles mais toujours courtoises. Il faut rappeler qu'au début de ce type de négociations, les parties ont des attentes différentes même si l'objectif final reste commun. Le gouvernement lui ne regarde pas seulement le profit, il s'assure qu'il y a un impact social positif en termes de création d'emplois ou de respect de l'environnement. Pour les investisseurs, l'accent est beaucoup plus placé sur l'aspect économique. La mise en place de la commission interministérielle représente un gain de temps considérable pour toutes les parties et permet d'assurer une bonne transparence.

LDB : En attendant la construction du chemin de fer dit de l'ouest, que préconisez-vous ?

A.E.Y. : La particularité de notre localité (Yangadou dans la Sangha) nous oblige à utiliser le Cameroun comme voie d'évacuation et ceci pour des raisons principalement économiques même s'il existe un aspect environnemental important. Un chemin de fer de 500km permet au projet de rester viable, alors qu'une

évacuation par Pointe-Noire (1.500 km) rend notre projet non viable. Cela dit, pour la deuxième phase de notre projet qui devrait commencer après les 10 ans de la première phase, Congo Iron SA et Sundance restent ouverts à la possibilité de travailler avec le gouvernement pour la mise en place d'un chemin de fer qui permettrait l'exploitation des richesses du nord au sud du pays.

LDB : Pouvez-vous nous édifier sur la politique sociale que compte appliquer votre société ?

A.E.Y. : Nous avons une politique sociale très claire puisqu'elle est expressément décrite dans la convention d'exploitation. On y fait référence notamment à la création par Congo Iron d'un fond communautaire qui financera des projets ayant un impact positif direct sur les communautés. En termes d'emplois également, ce sont des milliers d'emplois directs et indirects qui seront créés et nous réfléchissons déjà à la possibilité de la mise en place des formations qualifiantes à cet effet, toujours en partenariat avec le gouvernement.

Propos recueillis par N.F.L.

## IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Quelles que soient les ressources d'un pays, si vous n'avez pas un ensemble de lois, le respect pour les droits civiques et les droits de l'homme, si vous n'avez pas de liberté d'expression et de rassemblement (. . .), il est très rare qu'un pays réussisse dans la durée. »

**Barack Obama, président des États-Unis, face à 500 étudiants africains, Washington le 28 juillet 2014**

« Je trouve les jeunes d'aujourd'hui très conservateurs. Je ne leur demande pas d'être des révolutionnaires, mais des innovateurs. »

**Souleymane Koly, Guinéen, fondateur de la célèbre compagnie de théâtre « kotéba » d'Abidjan, Afrique Magazine n°346 de juillet 2014**

« Les pays qui réussissent le mieux à réduire le chômage des jeunes sont ceux où la coupure études-travail est la moins forte et où les étudiants font beaucoup de petits boulots. »

**Olivier Galland, sociologue, directeur de recherche au CNR, Libération, 26 juin 2014**

« Le plus dur, le plus violent en politique, c'est qu'on ne s'appartient plus. Tout le monde pense avoir des droits sur vous. »

**Jean-Luc Mélenchon, homme politique français, Front de gauche, slate.fr, 26 juillet 2014**

« L'islam a cessé d'être une religion pour devenir une identité. Il est devenu une appartenance à une communauté. »

**Mohamed Talbi, penseur et écrivain tunisien, «Ma religion c'est la liberté», Jeune Afrique du 28 juillet 2014**

## OFFRES D'EMPLOI

La société GROUP STREIT SECURITY jeune et dynamique, basée au 31 rue Haoussa croisement avenue de la paix Poto Poto, recrute:

-Un(e) secrétaire comptable

Bonne connaissances Word Excel Rédaction fiches de paie

Horaires du travail 09h00 / 12h30-13h30 / 17h30 du Lundi au vendredi.

-Des agents de prévention et sécurité pour service de gardiennage

## ÉLECTRICITÉ

## La SNE acquiert un nouvel équipement

Composé de transformateurs, de câbles et d'ampoules pour l'éclairage public, ce premier lot d'équipements permettra à la Société nationale d'électricité (SNE) d'améliorer ses prestations. Ceci, en réduisant des interruptions dues à la vétusté du matériel et à la surcharge du réseau notamment dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

La direction générale de la SNE a réceptionné ces matériels le 29 juillet par le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique représenté par son directeur de cabinet, Georges Roger Adzama.

« L'assainissement du réseau électrique dans les principales villes du pays, est une priorité du gouvernement qui a consenti de lourds investissements. Ceci n'est qu'un échantillon, il y a aura un deuxième lot qui permettra de satisfaire la demande non seulement de la SNE mais également du public », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de tutelle, Georges Roger Adzama.

Satisfait de la réponse du gouvernement à sa requête, le directeur général et président du directoire de la SNE, Louis Kanoha Elenga,

a promis de faire un bon usage du don reçu.

En outre, conscient de la demande croissante des abonnés au réseau électrique, Louis Kanoha Elenga a souligné : « Ce matériel ne peut pas encore satisfaire tous les besoins en électricité mais, c'est un grand pas. Avec le deuxième lot qui arrivera, on estime que la situation sera nettement améliorée. »

Notons que ces équipements vont être dispatchés dans les tout prochains jours, dans les zones de Brazzaville et de Pointe-Noire.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## ADMINISTRATION PUBLIQUE

## « Liboso », un programme pour renforcer les performances

**Le programme conduit par HEC Paris veut dire « en avant » en langue lingala. Il vise à aider les agents de la fonction publique à devenir de véritables partenaires des acteurs économiques. Mais il ne pourra continuer qu'à partir du moment où les questions d'ordre financière et les convocations seront réglées.**

La directrice des relations institutionnelles en Afrique de HEC Paris, Armelle Dufour, a souligné la nécessité d'un tel programme pour le Congo, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement du dialogue secteur public-privé. Ces deux secteurs doivent être partenaires pour soutenir le développement du pays. Liboso est conçu en programme de renforcement des capacités managériales des dirigeants et managers de l'administration congolaise et des entreprises publiques.

De façon très concrète, il s'agit d'un véritable processus de transformation, ayant pour finalité la performance administrative. Ces actions de formation, de sensibilisation et d'accompagnement s'inscrivent comme support des projets de réforme et de modernisation des services de l'administration congolaise. « Il faut donner aux cadres de l'administration les moyens de maîtriser la culture entrepreneuriale pour véritablement agir en conséquence, comme des partenaires du secteur privé pour les aider à contribuer au dévelop-

pement économique, social du Congo », a-t-elle indiqué.

Le programme est construit en se référant à la réalité congolaise. Les professeurs sont envoyés sur place et les cours se donnent en forme de séminaire, durant douze jours, pour obtenir une transversalité. « Maintenant nous en sommes à la phase de déploiement de ce programme avec bien évidemment la difficulté de la bonne réactivité, importante au niveau des candidatures et également au niveau du circuit des convocations. Là effectivement il y a eu quelques lourdeurs », a expliqué la directrice des relations institutionnelles en Afrique.

**Le processus accuse un retard**

La première action de formation s'est déroulée l'année dernière lors des premières journées de la fonction publique. Les premiers séminaires se sont tenus du 12 au 17 mai pour les hauts cadres de l'administration. Et depuis le programme est en berne. « Le retard est lié à l'actualité du pays, et la mise à disposition des fonds qui est un peu lente à venir. Et quand les moyens ne sont pas là, effectivement les convocations prennent un peu plus de temps, tout comme la logistique à mettre en place pour ces séminaires. C'est un processus important qui doit être déployé de manière synchronique », a précisé Armelle Dufour.

D'une durée prévue d'au moins 3

ans, ce programme a été validé par la signature d'un contrat-cadre de formation le 23 juillet 2013. Il a été signé avec le ministre d'État, Gilbert Ondongo. La partie concernant le déploiement est sous la tutelle du ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, Brice Guy Parfait Kolélas, avec une coprésidence de la présidence de la République au niveau du comité de pilotage. Le programme est financé totalement par le gouvernement du Congo.

**La nécessité de disposer d'un institut de management public**

Liboso donne à l'issue des séminaires un certificat HSE. Ce dernier a été classé pour la deuxième année consécutive, première au monde par la référence dans le domaine du Business school et formation pour les cadres (Financial Times). L'idée est que le Congo passe le cap de la connaissance. « On aimerait lancer en Afrique centrale un projet plus abouti, pourquoi pas un institut du management public », a conclu la directrice des relations institutionnelles en Afrique.

Notons que HEC a déjà lancé un programme de ce type en Côte d'Ivoire en 2007. Ce programme a duré trois ans et a débouché sur la réflexion d'un autre programme beaucoup plus englobant, transversal d'instituts du management public. Depuis, deux autres sont mis en œuvre, au Togo de 2010 à 2013 et au Gabon de 2011 à 2014.

**Nancy France Loutoumba**



## FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

## INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

## SOLIDARITÉ

# Inauguration d'un centre médico-social pour les personnes du troisième âge

Situé dans l'enceinte de la direction générale de l'Hygiène sur une surface de 2 670 mètres carrés, cet établissement de santé publique a été mis en œuvre par l'Association nationale des anciens travailleurs de la santé et des affaires sociales (Unatresas) et la Fondation MTN Congo, avec l'autorisation du ministère de la Santé et de la Population.

La cérémonie d'inauguration du centre médico-social jaune (CMSJ) s'est déroulée le 26 juillet, en présence de l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance, marraine du centre.

Les principaux bénéficiaires de ce centre sont les retraités de la Caisse nationale de sécurité sociale et de la Caisse de retraite des fonctionnaires, les personnes âgées de plus de 60 ans ainsi que celles sous leur responsabilité (époux ou épouse, enfant vivant sous leur toit).

Le bâtiment comprend une salle de soin totalement équipée ; un espace de réception des patients ; une pharmacie complète ; une salle de gynécologie avec échographe ; un laboratoire équipé en matériel de dernière génération ; deux salles d'observation ; et six lits pour femmes et hommes. Il est doté d'un bâtiment principal de 400 mètres carrés ; d'une large cour



L'épouse du chef de l'État coupant le ruban symbolique. (© Adiac)

de vie ; d'un bâtiment servant à la réception ; d'une bache à eau de 20 000 litres ; d'un groupe électrogène de 30 kVA ; d'un WC commun extérieur pour accompagner les malades ; d'un bâtiment abritant la mutuelle et le bureau de l'Unatresas ; d'une pail-

lote de 60 places pour des actions de vulgarisation.

Le personnel est composé d'un médecin en chef soutenu par un médecin traitant, d'un gestionnaire-comptable, de sages-femmes, d'infirmiers, d'un technicien supérieur de labo-

ratoire et d'un technicien auxiliaire, de dispensateurs de médicament, de gestionnaires de stocks, de clerks, de secrétaire-caissières et de techniciens de surface.

Le CMJS travaillera également en collaboration avec des médecins spé-

cialistes suivants : cardiologie, rhumatologie, urologie, diabétologie. La liste des spécialités sera ajustée en fonction des besoins spécifiques des personnes âgées.

Ce centre a bénéficié du soutien financier de MTN qui met chaque année une part de ses bénéfices à la disposition de sa fondation pour soutenir des initiatives de santé, d'éducation et de culture. Il a également bénéficié de nombreux soutiens discrets au sein des administrations et des ONG congolaises.

« La Fondation MTN s'est laissée transporter il y a quelques années par le rêve d'une association de jeunes personnels retraités de la santé réunis au sein de l'association Unatresas, le rêve de voir délivrer un service approprié aux personnes du troisième âge, un rêve de justice et d'accueil, un rêve d'attention, de prévenance, de patience et d'expérience auprès de cette couche de population », a déclaré Frédi Tchala, directeur général de MTN-Congo, dans son discours.

Dans la foulée, il a annoncé que MTN affiliera désormais ces retraités à la mutuelle de santé pour trois ans afin de gérer la période de transition. MTN octroiera également des bourses de doctorats à la faculté de médecine.

Yvette Reine Nzaba





**Assurances et Réassurances du Congo**

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE      ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE      ASSURANCE TRAVAUX PUBLICS (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE      ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE      ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT      ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE      ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

**Protégez votre entreprise dès maintenant!**



**Promotion spéciale**

Ordinateurs portables



➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



**Spécificités**

- \* Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



**Spécificités**

- \* Intel Celeron
- \* Système d'exploitation Windows 7
- \* 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- \* 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

➤ Acer Aspire E1-570



**Spécificités**

- \* Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- \* 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC




## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2014

## 17.629 admis sur l'ensemble du territoire national

Le directeur des examens et concours, Jean-Pierre Mbenga, a publié le 29 juillet, au lycée Pierre Savorgnan-de Brazza les résultats du baccalauréat général session de juin 2014.

Au total, 17.629 candidats ont été déclarés admis sur les 57.900 qui se sont présentés à cet examen d'État. Le taux de réussite s'élève à 30,44% contre 13.002 l'année dernière soit un pourcentage de 28, 21%. D'après le directeur des

examens Jean-Pierre Mbenga, l'école militaire préparatoire général Leclerc vient en tête avec un pourcentage de 100%. Les statistiques de

cette année, toutes séries confondues, donnent ce qui suit : série A3 :100%, A2 :72, 13% ; A4 : 24,97% ; C : 40, 38% et D: 32, 86%.

« Ces dispositions ont été prises pour les questions de sécurité parce que pendant la publication des examens, la DEC a été toujours prise d'assaut par des candidats et des parents d'élèves. Cette année nous n'avons pas voulu qu'il ait un afflux à la direction et avons demandé aux candidats de prendre possession de leurs résultats dans leurs établissements respectifs ou dans les cyber-cafés »,

Les résultats des candidats seront disponibles ce mercredi à partir de 8 heures sur le site suivant : [www.mycongoedusolf.net/home.html](http://www.mycongoedusolf.net/home.html) et affichés dans les établissements scolaires respectifs. Cependant, pour les candidats libres et ceux des départements, les résultats seront affichés à la direction des examens et concours.

« Ces dispositions ont été prises pour les questions de

sécurité parce que pendant la publication des examens, la DEC a été toujours prise d'assaut par des candidats et des parents d'élèves. Cette année nous n'avons pas voulu qu'il ait un afflux à la direction et avons demandé aux candidats de prendre possession de leurs résultats dans leurs établissements respectifs ou dans les cyber-cafés », a indiqué Jean-Pierre Mbenga.

**Lydie Gisèle Oko**

## AFFAIRE MARCEL NTSOUROU ET AUTRES

## Quatre complices probables plaident non coupables

Ouvertes le 2 juillet 2014, les auditions des accusés dans l'affaire de l'État congolais contre l'ex-colonel Marcel Ntsourou et ses probables partisans se poursuivent. Lundi dernier, quatre accusés, en l'occurrence Nestor Ngolali, Parise Massamba, Anicet Douniama et Stany Mitsanssa, respectivement militaires et dresseur de chiens sont passés devant les juges.

Lors de cette audience ouverte à 10h30, les quatre accusés, qui font partie des 114 interpellés, ont nié les faits et charges qui leur sont reprochés, à savoir rébellion, association de malfaiteurs, détention illégale d'armes de guerre, atteinte à la sûreté intérieure de l'État, assassinat, coups et blessures volontaires et complicité. Répondant aux interrogations du premier président de la cour d'appel ainsi que des avocats de la partie civile, et ce, devant le principal accusé, Marcel Ntsourou, les accusés ont tour à tour évoqué les faits justifiant leur interpellation ainsi que le réquisitoire qui saisit la cour d'appel. Ainsi, le premier accusé, Nestor Ngolali, qui se dit innocent dans l'affaire et n'ayant aucune relation avec l'ex-colonel Marcel Ntsourou, a été interpellé

le 16 décembre 2013 aux environs de 15 heures par les forces de l'ordre alors qu'il se rendait à Bacongo, dans le deuxième arrondissement, pour rendre visite à sa petite amie, dénommée Jessica Massamba, habitant 25 rue Ndouna. « Le 16 décembre 2013, il était 14 heures quand j'ai quitté ma maison pour aller à un rendez-vous que j'avais avec ma copine. Arrivé au camp de la gendarmerie de Bacongo, je constate que le secteur est encerclé par les forces de l'ordre qui m'interpellent et me demandent si je ne suis pas au courant des coups de feu qui retentissent dans la ville et pourquoi je me trouve dans cette zone sensible. C'est depuis ce jour que je suis concerné dans l'affaire », a déclaré Nestor Ngolali.

Le deuxième accusé, Stany Mitsanssa, qui reconnaît avoir des rapports avec le principal accusé, est assigné en justice pour avoir servi d'agent d'entretien des chiens au domicile de Marcel Ntsourou. « Je connais Marcel Ntsourou depuis le 7 octobre 2011 quand il m'a recruté en qualité d'agent d'entretien de ses chiens. Depuis son arrestation, nos relations

de travail n'existent plus. Le 16 décembre 2013, mon neveu, qui travaillait chez Marcel Ntsourou, m'appelle afin que je le rejoigne. À mon arrivée et quelques heures après, notamment dans la parcelle du colonel, les gens paniquaient », a déclaré l'accusé.

Le troisième inculpé, Parise Massamba, a soutenu que c'est à travers les relations qu'il entretenait avec un capitaine de la police nationale, habitant rue Congo à Ouenzé, dans le cin-

quième arrondissement, qu'il a connu le domicile de Marcel Ntsourou. Car, ce policier, qui lui avait été présenté par un ami, animait un réseau d'achat de munitions. « C'est en juillet 2013 qu'un ami m'appelle pour m'informer qu'une personne cherche à acheter des munitions. Le lendemain, cet ami est venu me prendre à la maison pour aller à la

rencontre du capitaine. À la fin de l'entretien, nous avons pris un taxi qui nous a conduits au domicile du colonel Ntsourou. Il est entré dans la parcelle pour prendre de l'argent, pendant que je l'attendais dehors. Il m'a alors remis 100 000 FCFA afin que j'aille chercher des munitions. Cette somme je l'ai apportée directement à la Direction de la sécurité du territoire et ai rendu compte », a indiqué Parise Massamba.

Le quatrième inculpé, Anicet

Marcel Ntsourou m'appelle pour me dire que son chef vient de sortir de prison et qu'il a besoin d'un chauffeur. C'est pour cette raison que je me suis trouvé le 16 décembre au domicile du colonel Ntsourou. »

Appréciant le climat et l'esprit contradictoire qui prédominent dans la salle d'audience, l'un des avocats de la défense, Me Éric-Yvon Ibouanga a précisé que les débats se déroulaient bien et que le principe de la contradiction était respecté. Ce qui expliquerait, selon lui, leur satisfaction. Cela s'illustre par le fait que des accusés ont fait des dépositions contredites par d'autres accusés. « Pour le moment, nous ne sommes pas en mesure de donner une conclusion active, susceptible de condamner les inculpés pour les infractions qui leur sont reprochées. D'autant qu'ils bénéficient jusqu'à présent de la présomption d'innocence. Au stade actuel de la procédure, rien ne nous permet de dire que tel ou tel accusé est coupable des faits examinés par la cour criminelle. Il nous reste cent affaires à évaluer », a-t-il conclu.

**Rock Ngassakys**

**« Je connais Marcel Ntsourou depuis le 7 octobre 2011 quand il m'a recruté en qualité d'agent d'entretien de ses chiens. Depuis son arrestation, nos relations de travail n'existent plus. Le 16 décembre 2013... à mon arrivée dans la parcelle du colonel, les gens paniquaient »**

Douniama, dit avoir connu le principal accusé par un ami qui évoluait avec le colonel Marcel Ntsourou : « Je suis chauffeur depuis l'âge de treize ans. Je vie à Gamboma, dans le département des Plateaux. Le 26 décembre 2013, je devais passer mon permis de conduire catégorie poids lourds à Kinkala. Et un ami qui travaille chez le colonel

**OFIS**  
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire  
319, Avenue Charles De Gaulle  
Face à l'Hôtel Migitel



## LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

[info@ofis-ort.com](mailto:info@ofis-ort.com)

[www.ofis-reseaux-telecoms.com](http://www.ofis-reseaux-telecoms.com)

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville  
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville  
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



## WASHINGTON

# Barack Obama échange avec des jeunes leaders africains

**Le président américain Barack Obama a reçu lundi à Washington, les 500 jeunes leaders africains du programme Washington Fellowship (programme de bourse de Washington) lors d'un grand sommet.**

« *Nous croyons en vous* » a lancé le président des États-Unis à l'échantillon de la jeunesse africaine réunie autour de lui pour ce sommet. Ces jeunes Africains venus de tout le continent s'engagent à améliorer le quotidien de leurs communautés, citant au passage leurs initiatives pour amener l'électricité dans les zones rurales, réduire la mortalité maternelle et infantile, donner une seconde chance aux femmes victimes de trafic humain ou améliorer l'intégration des personnes handicapées. Au cours de l'échange avec les jeunes, le président Obama a

annoncé un certain nombre de mesures. Tout d'abord le programme Washington Fellowship a été rebaptisé Mandela Washington Fellowship du nom du respecté premier président noir d'Afrique du Sud. Le nombre de boursiers (fellows) qui viendront se former aux États-Unis sera doublé dans deux ans pour passer de 500 à 1.000 jeunes. Le sommet des jeunes entrepreneurs africains se tiendra pour la première fois en Afrique sub-saharienne l'an prochain. Enfin, des centres régionaux de jeunes leaders seront créés en Afrique, en partenariat avec des universités et entreprises américaines au Sénégal, au Ghana, en Afrique du Sud et au Kenya. Les jeunes ont également fait une série de recommandations pour le sommet des chefs d'État de la semaine prochaine durant lequel le président Obama recevra pour la première fois

dans l'histoire des États-Unis, tous les leaders du continent pour une rencontre historique. Ce sommet marque pour le président américain la volonté d'instaurer un nouveau modèle de partenariat entre pays égaux mais pour le président américain cela ne peut être fait par les gouvernements seuls et demande l'engagement de la société civile, notamment la jeunesse. C'est cette démarche qui a inspiré il y a quatre ans la création de l'initiative des jeunes leaders africains (Young African Leaders Initiative). Ce programme a recueilli cette année 50.000 candidatures, dont 500 sont allés aux États-Unis dans le cadre d'un programme de bourse pour se former sur l'entrepreneuriat ou la gestion d'organisation de la société civile. Il s'agit du plus important programme d'échange avec le continent.

*Rose-Marie Bouboutou*

## AFRIQUE

# Le secteur pétrolier et gazier affiche toujours une croissance forte

**Le secteur pétrolier et gazier de l'Afrique continue d'afficher une croissance substantielle, et les nouvelles régions pétrolières se développent à un rythme appréciable, selon un rapport publié mardi.**

De larges découvertes de gaz au Mozambique et en Tanzanie ont amené le monde à prendre conscience que l'Afrique de l'Est était un acteur émergent sur la scène mondiale, selon ce rapport de Pricewaterhouse Coopers LLP (PwC), un réseau de sociétés implanté dans 157 pays et réunissant un personnel de plus de 184.000 employés dans le monde pour délivrer des services d'assurance et de conseil économique ou fiscal de qualité.

L'Afrique dispose de réserves de gaz naturel prouvées de plus de 14.000 milliards de mètres cube, et 90% de la production annuelle de gaz naturel, soit 184 milliards de mètres cube, provient du Nigeria, de la Libye, d'Algérie et d'Égypte.

Toutefois, ce rapport souligne que les défis touchant les compagnies pétrolières et gazières implantées en Afrique restent nombreux et variés, comprenant la fraude, la corruption, le vol, et le manque d'infrastructures de qualité ou de main d'oeuvre compétente.

L'incertitude réglementaire et les retards dans l'adoption des lois freinent grandement le développement du secteur dans de nombreux pays du continent.

« *Certains acteurs majeurs ont reporté ou annulé des projets jusqu'à l'obtention de plus de clarifications sur les juridictions applicables, faute de pouvoir obtenir des certitudes alors que les investissements requis s'étendent par nature sur le long terme* », a rapporté Chris Bredenhahn, conseiller en chef de PwC Africa Oil & Gas. « *En conséquence du nombre de défis sur ce marché, une planification méticuleuse est nécessaire* », ajoute Chris Bredenhahn.

Le rapport « *Africa Oil & Gas Review* » analyse les événements survenus au cours des 12 derniers mois écoulés dans le secteur des hydrocarbures sur les principaux marchés africains.

Cette étude s'appuie sur l'expérience précieuse et le jugement des acteurs professionnels en Afrique, y compris les compagnies pétrolières internationales implantées sur ce continent, les compagnies pétrolières nationales, les compagnies de prestation de services, les organisations pétrolières indépendantes et les analystes de ce secteur, pour fournir des informations et opinions sur les nouveaux développements dans ce secteur. Les principaux défis identifiés par les organisations dans l'industrie du pétrole et du gaz restent pratiquement inchangés, avec les trois principaux problèmes, à savoir les cadres réglementaires incertains, la corruption et l'infrastructure physique médiocre, également identifiés comme les plus grands défis en 2010 et 2012.

Bien que les cadres réglementaires incertains demeurent une préoccupation dans l'industrie, le Nigeria a été l'un des rares pays où les répondants ne le considèrent pas comme défis dans le développement de l'industrie.

Dans d'autres pays où l'incertitude existe concernant l'élaboration ou la révision des politiques énergétiques, tels que l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo (RDC) et la Tanzanie, les répondants ont indiqué que le cadre réglementaire incertain était un obstacle important au développement d'une entreprise de pétrole et de gaz de l'Afrique.

L'insuffisance des infrastructures de base devient aussi plus préoccupante par rapport aux années antérieures, pour les répondants des pays comme le Nigeria, la Namibie, Madagascar et l'Afrique du Sud.

Les questions fiscales constituent également un sujet de préoccupation pour les entreprises de l'Afrique, au moment où la fiscalité incertaine et les nouvelles lois fiscales créent une charge financière supplémentaire pour les entreprises. Pas moins de 90% des répondants ont indiqué que leurs entreprises ont des programmes anti-corruption et anti-fraude. 54% sont ceux qui croient que ces programmes sont efficaces pour prévenir ou détecter la fraude et la corruption.

Les entreprises ont également identifié la sécurité, la santé, l'environnement et la qualité comme les facteurs importants qui auraient une incidence sur les activités de leurs entreprises au cours des trois prochaines années.

*Xinhua*



## OFFRE PROMOTIONNELLE

	Volume	Validité	Coût	Code d'activation
Journalier	10 MB + 10 MB*	1 jour	500 FCFA	*170*4*1*1#
	30 MB + 30 MB*	1 jour	1 000 FCFA	*170*4*1*2#
	250 Mb	1 jour	1 500 FCFA	*170*4*1*3#
Hebdomadaire	100 MB + 100 MB*	7 jours	2 500 FCFA	*170*4*2*1#
	300 MB + 300 MB*	7 jours	5 000 FCFA	*170*4*2*2#
	1 GB + 1 GB*	7 jours	7 500 FCFA	*170*4*2*3#
Mensuel	1 GB + 1 GB*	30 jours	10 000 FCFA	*170*4*3*1#
	5 GB + 5 GB*	30 jours	30 000 FCFA	*170*4*3*2#
	30 GB + 30 GB*	30 jours	37 900 FCFA	*170*4*3*3#
	90 GB + 90 GB*	30 jours	44 900 FCFA	*170*4*3*4#
	150 GB + 150 GB*	30 jours	59 900 FCFA	*170*4*3*5#

\*Bonus valable uniquement entre minuit et 06h00

profitez de la connexion  
Internet la plus rapide  
célébrons plus de 2,6 millions d'amis.

WARID

airtel



## ACTIVITÉS AGROPASTORALES

## L'Afrique du Sud tient à exporter son expérience au Congo

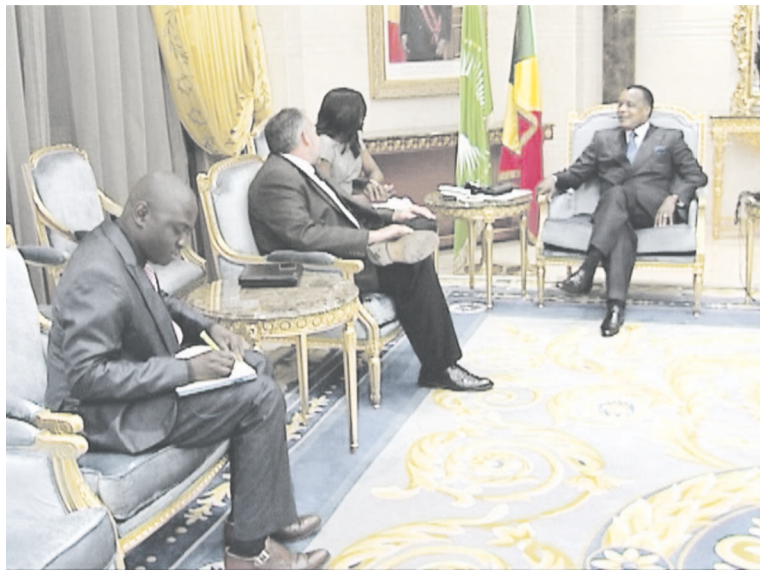
C'est ce qui ressort de l'entretien que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a eu le 28 juillet avec Christo Grobler, le PDG de la société Afri-Com, spécialisée dans le domaine des activités agropastorales.

L'homme d'affaires sud-africain s'est engagé, avec l'appui du gouvernement congolais, à implanter une usine de fabrication de fertilisants à Pointe-Noire. L'industriel qui est déjà présent dans plusieurs pays africains veut s'implanter au Congo et monter des machines agricoles. « Nous avons beaucoup d'expérience sur cette question dans toute la partie de l'Afrique subsaharienne. C'est l'une des plus grandes sociétés agricoles en Afrique du Sud, notamment en ce qui concerne la production des fertilisants. Elle évolue dans plusieurs pays africains. Le domaine agricole est un grand pourvoyeur d'emplois. Au début nous allons pouvoir envoyer plus de 10.000 personnes », a expliqué l'homme d'affaires sud-africain à la sortie de l'audience.

Le président de la République a conféré également avec deux envoyés spéciaux, porteurs des messages de leurs présidents res-

pectifs au chef de l'État congolais. Il s'agit du ministre d'État à la présidence de la Guinée Équatoriale, Baltazar Engonga Edjo'o, et du ministre béninois en charge des Relations avec les institutions, Bio Toro Orou Guiwa, accompagné de la ministre béninoise de la Santé.

« La Guinée Équatoriale et le Congo font partie d'une structure communautaire qui est la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac). Donc, les deux chefs d'État sont obligés de se concerter pour mener des actions qui concernent leur communauté, dans le domaine économique, monétaire ou même de sécurité, car, il ne peut y avoir une monnaie forte si l'économie ne fonctionne pas bien. Et il ne peut y avoir une économie forte si l'aspect sécuritaire est faible », a indiqué Baltazar Engonga Edjo'o.



L'homme d'affaires sud-africain s'entretient avec le président de la République

### « Le Bénin et le Congo, deux pays frères et amis »

De son côté, le ministre béninois en charge des Relations avec les institutions, Bio Toro Orou Guiwa, qui est venu réaffirmer l'excellence des relations entre son pays et le Congo, a apprécié le rôle joué par le président Denis Sassou N'Guesso dans la recherche de solutions aux conflits qui secouent l'Afrique. « Le Bénin et le Congo sont deux pays frères et amis. Nous avons une

forte colonie béninoise ici. Nous avons également une coopération, certes embryonnaire, mais déjà soutenue par une base juridique assez consistante et vous connaissez les facilités que nous accordons de part et d'autre. Je suis porteur d'un message dont la teneur n'a pas été révélée, mais on peut vous assurer que les relations entre les deux pays sont au beau fixe », a déclaré Bio Toro Orou Guiwa. Signalons

que la République du Bénin est candidate à la direction générale de l'OMS-Afrique dont le siège se trouve à Brazzaville.

L'ambassadeur de l'Union européenne, Marcel Van Opstal, qui est arrivé au terme de son mandat de quatre ans au Congo, s'est également entretenu avec le président de la République. Au terme de leur entrevue, il a félicité le chef de l'État congolais pour avoir organisé un forum sur la paix en République centrafricaine, ce qui constitue, a-t-il dit, « une véritable amorce dans le règlement d'une paix durable dans ce pays ».

« Le bilan que je tire de mes quatre années est que, le Congo a bien progressé au niveau de sa propre stabilité politique et en termes de paix puisque, lorsque je suis arrivé ici en 2010, on parlait encore d'une certaine insécurité dans le Pool et sur le trajet entre Pointe-Noire et Brazzaville qui, vous le savez aujourd'hui, est une région stable. La preuve est que nous sommes occupés à construire avec les entrepreneurs français et européens la route entre Kinkala et Mindouli », a-t-il souligné.

Yvette Reine Nzaba

## REMERCIEMENTS



La Communauté chrétienne des Makoua à Brazzaville remercie tous les bienfaiteurs qui ont bien voulu, par leurs diverses contributions, encourager et féliciter l'Abbé Freddy Okamba Massa, ordonné prêtre le 28 juin 2014 en l'église Saint-Pierre Claver de Ouesso par Monseigneur Yves Monot, évêque dudit diocèse.

Que Dieu vous bénisse !  
Le Président de la Communauté.  
Daniel Bambou Ockanda

## NÉCROLOGIE

Le directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) pour le Congo informe l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de Alain Ngomo, agent au service émission monétaire, survenu le 24 juillet en Afrique du Sud, des suites de maladie. Le deuil se tient à Massengo derrière SOPROGI.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

**Mercredi 30 juillet** : 11h arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport international de Maya Maya

**Jedi 31 juillet** :

9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

11h : office religieuse à la salle du royaume de Témoins de Jéhovah de Massengo

12 h 30 : départ pour le cimetière Bouka.

14h : retour et fin de la cérémonie.



# AMC Telecom

Internet à partir de  
**9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

**Nouveaux Produits**

**Nouvelles Satisfactions**





Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo  
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo  
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81  
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

# APPEL À COMMUNICATION

## COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de la traite et de la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors de la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : [colloqueloango@gmail.com](mailto:colloqueloango@gmail.com)

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

### Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Maître de conférences d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Alberto Granado Duque, Professeur d'Histoire, Universidad de la Habana, Cuba ;
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon- Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, ancien Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

**Professeur André-Patient Bokiba**  
**Président de la commission scientifique**  
**[apbokiba@yahoo.fr](mailto:apbokiba@yahoo.fr)**

## PROCESSUS DE PAIX EN CENTRAFRIQUE

## Les Nations unies et la France saluent l'accord de Brazzaville

**Les Représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations unies pour la région d'Afrique centrale et en République centrafricaine, Abdoulaye Bathily, et le Général Babacar Gaye, présents à Brazzaville lors des travaux du Forum sur la réconciliation nationale inter-centrafricaine, ont salué la signature de l'accord de cessation des hostilités et des violences par les parties en conflit.**

Les Nations unies se félicitent aussi de ce que toutes les parties centrafricaines présentes à Brazzaville ont tenu l'engagement d'aborder avec sérénité les questions susceptibles de permettre de trouver des solutions définitives à la crise récurrente dans leur pays, comme l'indique le Code de bonne conduite adopté à l'ouverture du Forum. Les prochaines étapes du processus lancé à Brazzaville devront être menées en terre centrafricaine dans ce même esprit. Il s'agit de consultations populaires au niveau local, et d'un Forum de réconciliation et de reconstruction nationale qui se tiendra à Bangui.

« Dans le succès du Forum de Brazzaville, il faut relever le remarquable engagement du médiateur, le président Denis Sassou N'Guesso, et l'action inlassable des représentants des Nations unies et de l'Union africaine au sein de la médiation, Abdoulaye Bathily et Soumeylou Boubèye Maïga », a souligné le Représentant spécial et chef de la Minusca, le Général Babacar Gaye. « Le chemin qui nous reste à parcourir est encore long, mais je suis convaincu que l'état d'esprit qui a prévalu au cours de ce Forum et qui a permis de faire des avancées significatives nous mènera jusqu'au bout de la route », a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de l'Un-

ca, Abdoulaye Bathily. En outre, Il a réitéré l'engagement du Secrétaire général des Nations unies à suivre et appuyer ce processus de paix dans toute l'étendue du territoire Centrafricain. Les autorités françaises, par l'entremise du ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, ont salué la signature de cet accord de cessation des hostilités. « Je rends hommage à la détermination de la présidente Samba-Panza, ainsi qu'à l'action du président Denis Sassou N'Guesso, avec l'ensemble des dirigeants de la région, l'Union africaine et l'ONU. Les participants au forum de Brazzaville ont pris l'engagement de renoncer à la violence, pour faire repartir la République centrafricaine sur de nouvelles bases. Cet engagement doit être soutenu », a indiqué Laurent Fabius dans une déclaration publiée le 25 juillet.

« Il s'agit maintenant de répondre aux attentes de la population centrafricaine en respectant la parole donnée et en mettant en œuvre le processus de désarmement. Il s'agit aussi, pour toutes les parties prenantes, de poursuivre le dialogue politique et d'assurer le succès de la transition devant conduire aux élections », a-t-il ajouté. Rappelons que l'accord sur la cessation des hostilités en République centrafricaine a été conclu le 23 juillet à Brazzaville. Un accord que certains avaient accueilli avec scepticisme dès le départ. André Nzapayéké, Premier ministre de la transition en République centrafricaine, assure au contraire que cet accord est « nécessairement viable parce que les personnes qui l'ont signé, ce sont les personnes les plus élevées dans les hiérarchies des différents groupes armés ».

**Yvette Reine Nzaba**

## LITTÉRATURE

## Benoît Moundélé-Ngollo présente son huitième ouvrage au public

**Je plaide non coupable, paru en mars 2014 aux éditions L'Harmattan-Congo, écrit dans un style snoprac -dénommé par l'auteur comme un style qui n'obéit pas aux recommandations académiques classiques- a été présenté et dédié le 26 juillet à Brazzaville**

*Benoît Moundélé Ngollo plaide non coupable face à toutes les interprétations et n'empêche personne à interpréter les personnages imaginaires qu'il utilise dans son livre, comme ils le veulent. Lorsque les lecteurs et les lectrices donnent les noms au travers des personnages qui ne correspondent pas à sa vision des choses et du monde, il plaide non coupable car, ces interprétations fantaisies n'engagent que les lecteurs et les lectrices qui sont les seuls responsables.*

« En écrivant mon roman, je n'ai ni mentionné ni indexé quelqu'un, mais, en lisant ce roman, quiconque se reconnaît. Je ne désigne pas de manière particulière des personnes précises, ce n'est donc pas la peine de mettre des noms propres et des noms de personnes qui sembleraient habituellement dans le cerveau de ces derniers en lieu et place des personnages fictifs que j'utilise dans mon inspiration pour décrire les travers

de la société humaine. En le faisant, vous me créez des problèmes inutilement. En ce qui me concerne en tout cas, j'écris comme je pense et je pense comme j'écris », a indiqué Benoît Moundélé Ngollo.

Le contenu seul compte...

Avec un style inclassable, spécial, n'obéissant à aucune règle académique classique - le snoprac - l'auteur se préoccupe beaucoup plus des problèmes qu'il soulève que de la manière qui conviendrait pour les exposer par écrit. « En réalité, je me préoccupe beaucoup plus du fond que de la forme qui convient pour s'exprimer par écrit. »

Tour à tour, ce roman a été décrypté par le professeur Antoine Yila, le professeur Charles Zacharie Bowao et l'écrivain camerounais Gaston Helman. Chacun d'eux a fait son analyse. Pour Charles Zacharie Bawao, Je plaide non coupable est une œuvre différente des premières, de par sa composition. L'auteur a réussi à imposer son style et sa manière d'écrire librement aux lecteurs. Cette manière d'écrire librement a pour tendance générale d'être une écriture satirique, voilà pourquoi beaucoup de choses se disent autour de ce qu'il a écrit. Il a interpellé les critiques

littéraires congolais à mettre en place un atelier pour pouvoir décrypter un peu ce style.

Pour sa part, Antoine Yila pense que Benoît Moundélé Ngollo a perçu dans son originalité dérangeante non seulement l'opportunité du livre -réinvention et critique- mais aussi avec le triomphe inaltérable -amour et la liberté elle-même- sinon la conjonction, du moins la complémentarité pratique des littératures descriptives et critiques. De son côté, Gaston Helman sent la torture permanente chez Benoît Moundélé-Ngollo.

L'ouvrage « Je plaide non coupable » est disponible dans toutes les éditions L'Harmattan dans le monde, il compte 235 pages.

Benoît Moundélé-Ngollo est né à Tsambitso dans le district d'Oyo, en République du Congo, il est général de division à la retraite. L'auteur a assumé plusieurs fois de hautes fonctions administratives dans son pays. De 1979 à 1989, il est ministre, de 1992 à 1997, directeur central des constructions et des fortifications des forces armées congolaises. De 1999 à 2003, Benoît Moundélé-Ngollo assure les fonctions d'administrateur maire de Brazzaville. Enfin, de 2003 à aujourd'hui, il est le préfet du département de Brazzaville.

**Rosalie Bindika**

## GOLD STANDARD – OBJECTIVE OBSERVER – CONGO BRAZZAVILLE

Initiative Développement (www.id-ong.org) is developing a clean cookstove project in Brazzaville since January 2013. This project aims to create and sustain a clean cookstove value chain. From the production to the users, ID is working on technology and process design, market chain identification and capacity building to guarantee the quality and the sustainability of the clean cookstove value chain.

This project prevents carbon emissions and is working closely with The Gold Standard (www.thegoldstandardfoundation.org) which labels the Carbon credits generated by the project activities under a socially and environmentally acceptable standard.

During the Carbon process, Gold Standard is searching an external expert able to provide a neutral point of view about the project activities. This expert is called an Objective Observer (OO).

The OO should write and speak English, got no relation whatsoever with ID or the project and must have a proven experience in the Congo Brazzaville.

Remuneration should be negotiated with the Gold standard. ID and its project cannot be involved whatsoever in the OO study, contract, and salary or in the final report.

We simply are providing the contact of experts to the Gold standard and they will be contracting the OO during few days of field observations and few days of report redaction.

Please send your CV and cover letter before the 20/08/14 and in English to Agnès Rossetti a.rossetti@id-ong.org and Mathieu Le Gagneux m.legagneux@id-ong.org

## APPELS D'OFFRES

MAISON MILITAIRE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

## AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

N°000/PR/MMPR/CGMP/2014

La Maison Militaire du Président de la République a obtenu des fonds, dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat congolais, exercice 2014, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés suivants :

Cet avis général de passation de marchés concerne les marchés de travaux suivants :

- 1-Avis d'appel d'offres N°001/TX/MMPR/2014 « Travaux de construction du nouveau garage de Brazzaville »,
- 2-Avis d'appel d'offres N°002/TX/MMPR/2014 « Travaux de réhabilitation des bureaux du Chef de la Maison Militaire du Président de la République Brazzaville »,
- 3-Avis d'appel d'offres N° 003/TX/MMPR/2014 « Travaux de construction d'une soute à carburant Brazzaville ».

N.B : Toutes les informations y relatives sont à prendre au siège de la Maison Militaire du Président de la République : plus précisément au secrétariat de la Direction de l'Administration et des Finances (DAF).

**Le Directeur de l'Administration et des Finances**

**P/O Chef de Service Régulation et Suivi  
Serges Andoche Opombo**

## BAS-CONGO

# Démarrage de la campagne de vaccination contre la poliomyélite

**Le coup d'envoi de cette campagne a été donné le 28 juillet devant la maison communale de Kalamu par la maire de ville de Boma, Marie-Josée Niongo, qui, après avoir prononcé le mot de lancement, a vacciné contre la polio quelques enfants.**

La campagne qui se déroule du 29 juillet au 2 août concerne toutes les onze aires de santé de la zone de santé de Boma. Quarante-six sites ont ainsi été installés dans toute la ville de Boma pour vacciner tous les enfants ciblés par la campagne. Pour la rougeole, 63 517 enfants âgés de 6 mois à 10 ans seront vaccinés tandis que pour ce qui est de la polio, 36 378 enfants de 0 à 5 ans sont attendus. C'est la stratégie fixe qui est arrêtée. Pour ce faire, le médecin chef de zone de Boma, le Dr Kennedy Pholo, demande aux parents de se rendre dans ces différents points de vaccination. « Cette

campagne est organisée en site fixe, n'attendez pas les équipes de vaccinateurs dans vos maisons. Nous demandons aux parents d'amener les enfants dans les différents sites éparpillés dans nos différents quartiers respectifs ».

Le lancement de la campagne de vaccination contre la polio et la rougeole a été une occasion pour les différents orateurs de rappeler l'importance de la vaccination dans la santé de l'enfant et d'inviter les parents à faire vacciner gratuitement leurs enfants contre ces deux maladies, causes de la mortalité infantile. La maire de la ville est allée même loin en menaçant de traduire en justice tout parent réfractaire à la vaccination. « Je voudrai voir des parents traduits en justice et envoyés en prison pour ne pas avoir vacciné leurs enfants. Vous les défenseurs des droits de l'homme, les avocats, le parquet de grande instance, les magistrats, vous, le ministère public qui cherchez l'information, je demande à la

population de dénoncer les parents dont les enfants ne seront pas vaccinés, de traduire ces parents en justice, car la vaccination est un droit pour l'enfant. C'est de la sorcellerie que de refuser de faire vacciner son enfant », a déclaré Marie-Josée Niongo.

Elle a, par ailleurs, demandé aux parents de ne pas se comporter en gangster en refusant de faire vacciner les enfants. « Un enfant non vacciné est exposé à la rougeole. Vous parents, papa et maman amenez votre enfant à la vaccination. Toi, enfant, si tu vois que tes parents sont distraits, vas te faire vacciner », a poursuivi la maire.

Elle a interpellé les parents en ces termes : « L'enfant est un investissement. C'est lui qui nous prendra en charge dans notre vieillesse. Alors si dès le bas-âge, votre enfant devient une charge, quand vous serez vieux qui vous prendra en charge. Il est donc temps de faire vacciner les enfants pour qu'ils ne soient pas un

poids dans notre vieillesse ».

Un tableau sombre de la rougeole Peu avant le bourgmestre de la commune de Kalamu, Ferdinand Mbambi, qui a appelé les parents à faire vacciner les enfants, Le médecin chef de zone de Boma, le Dr Kennedy Pholo, a dressé un tableau de la situation épidémiologique de la rougeole dans le pays. Pour lui, c'est depuis le mois d'août 2010 que le pays fait face à la résurgence de la rougeole.

Cette situation, fait-il savoir, est due au non-respect du calendrier de mise en œuvre des campagnes de suivi suite à la faible mobilisation des ressources et à la faiblesse du système de vaccination. Pour lui, quoiqu'on ait mené les interventions jusqu'à ce jour, le pays continue à enregistrer des flambées de rougeole et ce, « à cause du cumul des enfants non atteints par la vaccination de routine et les différentes campagnes ». Conséquence : beaucoup d'enfants ne sont pas vaccinés et sont susceptibles d'avoir la

rougeole dans les zones de santé touchées par les interventions. La résurgence des épidémies de rougeole dans la zone de santé de Boma, souligne-t-il, est imputable aux parents qui ne font pas vacciner leurs enfants lors de la vaccination de routine et des campagnes.

Intervenant en sa qualité de partenaire, le Dr Mireille Meta de l'Unicef rappelle que la rougeole est citée parmi les maladies qui tuent l'enfant et la polio rend l'enfant invalide à vie. « Seul moyen d'éviter ces maladies demeure la vaccination », soutient-elle. D'où l'appel lancé aux parents de faire vacciner leurs enfants. Victime de la polio, Roger Nswanda, travaillant à la RTNC Boma comme journaliste sportif a, dans un témoignage touchant, appelé les parents à faire vacciner leurs enfants pour leur éviter de se retrouver dans la même situation que lui, c'est-à-dire marcher toute la vie avec des béquilles.

**Aline Nzuzi**

## BANQUE MONDIALE - RDC

## Aucun désaccord sur Inga III et Bukanga Lonzo

**La visite de travail du vice-président pour la région Afrique de la Banque mondiale (BM), Makhtar Diop, a permis de réaffirmer des points de convergence avec la RDC sur les questions de développement.**

En premier lieu, il y a le point crucial lié à l'électricité. À l'issue d'une visite sur le site d'Inga, dans le Bas-Congo, les deux partenaires ont reconnu l'importance du projet Inga III basse chute sur le long terme, car il vise à doter progressivement le pays d'une source d'énergie pas chère. Au-delà, il faut mettre en exergue le contexte de changement climatique. En effet, ce projet permet de réduire l'émission de carbone. Pour Makhtar Diop, la BM accorde une attention particulièrement à deux défis majeurs, en l'occurrence la croissance inclusive et la réduction des effets sur le changement climatique. Par rapport à ce projet spécifique, la BM et la RDC travailleront ensemble. Makhtar Diop a réitéré la nécessité pour son institution de travailler avec le gouvernement et d'autres pays de la sous-région pour développer le potentiel d'Inga. Ce barrage hydro-électrique reste à ses yeux un grand projet à vocation régionale.

« Ainsi, il est important que nous soyons présents et que nous appuyions les autorités à mettre en œuvre leur programme et leur stratégie dans ce domaine », a-t-il déclaré. Deuxième point de convergence : le projet lié à l'implantation des parcs agro-industriels sur l'étendue du territoire national. Après une visite au tout premier site du genre, à Bukanga Lonzo, dans le Bandundu, les deux partenaires ont appuyé sans réserve l'idée de départ visant à attirer le secteur privé afin de mettre à contribution son expertise pour développer ces parcs.

C'est une bonne idée, a-t-il soutenu. Avec « l'énorme potentiel agricole de Bukanga Lonzo », il était judicieux pour les autorités congolaises, a-t-il ajouté, de chercher à en faire un « axe prioritaire » pour attirer les investisseurs privés. Pour l'heure, la convergence semble encore se dégager sur l'opportunité du projet et l'approche la plus plausible pour le développer. Il n'est pas encore question de donner un contenu clair à un éventuel partenariat encore plus soutenu dans les domaines du projet des parcs agro-industriels et de l'attrait du secteur privé. Des modalités d'intervention de la BM devront être établies après la visite effectuée le 27 juillet sur le site de Bukanga Lonzo par Makhtar Diop.

**Laurent Essolomwa**

## EXPULSÉS DE BRAZZAVILLE

## Lubumbashi accueille la première vague

**Arrivés dans la capitale du cuivre le week-end dernier, les cinquante-six expulsés de Brazzaville sollicitent déjà une assistance financière des autorités provinciales pour faciliter leur réinsertion sociale.**

Cinquante-six expulsés de Brazzaville sont arrivés dans la capitale du cuivre le week-end dernier, apprend-on des sources locales. Le gouvernement provincial du Katanga s'affaire actuellement à organiser leur réinsertion à Lubumbashi et dans les autres grandes villes de la province cuprifère. Les différentes

communes que compte Lubumbashi s'activent, via leurs bourgmestres respectifs, à mener cette opération en reconduisant les uns et les autres dans leurs familles. Il s'avère que certains d'entre ces expulsés venus du centre de transit de Maluku à Kinshasa ont perdu tout repère de leurs membres de familles après tant d'années passées en République du Congo. Difficile pour les équipes mises à leur disposition de retrouver les traces de leurs parents d'autant plus que certains affirment avoir quitté le Katanga depuis plus de dix ans, voire vingt ans. En attendant, la majorité de ces expulsés sont encore

hébergés au Centre social Bumi de la commune Kamalondo où ils sont pris en charge par la mairie de Lubumbashi. Toutefois, les conditions d'hébergement sont loin de satisfaire les concernés qui se plaignent de manquer même le strict minimum. D'où leur requête auprès des autorités provinciales en vue d'obtenir une assistance financière pouvant faciliter leur réinsertion sociale.

Pour l'instant, le gouvernement provincial s'attelle à organiser le retour des expulsés originaires de Likasi, Kolwezi, Kasumbalesa, Sandoa, Fungurume, Kalemie, Dilolo et autres coins de la province du Katanga.

Une opération totalement prise en charge par le gouvernement qui attend, par ailleurs, une autre vague des expulsés dans les prochaines semaines. Les cinquante-six expulsés en instance de réinsertion sociale constituent la première vague d'une série d'arrivées de ces compatriotes attendus au Katanga au moment où le site de Maluku à Kinshasa est en passe de fermer ses portes. Notons qu'environ 130.000 ressortissants de la RDC ont été expulsés du Congo-Brazzaville depuis le début de l'opération « Mbata ya bakolo », à en croire les derniers chiffres avancés en mai dernier par l'ambassadeur de l'Union européenne, Michel Dumont.



Quelques refoûlés de Brazzaville faisant leurs valises

**Alain Diasso**

## CLIMAT DES AFFAIRES

## L'Acaj plaide pour la protection des opérateurs économiques à Goma

**L'ONG recommande de faire prendre des mesures urgentes tendant à faire rouvrir sans condition les activités fermées et rappeler au Parquet général le respect de la compétence exclusive du tribunal de grande instance en matière de contentieux de succession, ainsi que le tribunal de commerce pour les commerçants.**

Dans une correspondance signée le week-end dernier par son président par intérim, Beupal Mupemba, et adressée à la ministre de la Justice et des droits humains, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) sollicite son intervention urgente afin de faire lever la mesure de fermeture (scellés) prise par le Parquet général de Goma, depuis le 24 juillet, contre des sociétés publiques et privées établies à Goma, dans le Nord-Kivu, pour un litige civil concernant exclusivement la succession Gataraki.

Il s'agit, selon l'Acaj de la banque Access, le bureau provincial de DHL et la maison Honda, se trouvant dans le bâtiment sis boulevard Kanyamuhanga; et l'entrepôt



Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba, et Bopaul Mupemba (en veste) Photo Adiac

DGDA avec bureaux connexes de l'État (OCC...), des bureaux de vente Vodacom, DHL, des Établissements JNJ... se trouvant dans la concession sise au n° 98 de l'avenue du Port, ville de Goma. « Depuis lors, ces maisons commerciales ne savent pas fonctionner; leurs clients sont sérieusement préjudiciés avec risque que certaines soient amenées à décider soit leur fermeture définitive, soit le dégraissage qui menace le

personnel. Ce sont les emplois des Congolais, déjà rarissimes pour trouver; qui sont menacés par cette mesure sans aucun fondement légal », a fait constater cette ONG.

Pour l'Acaj, le Parquet général de Goma, qui, pour justifier cette mesure, dit qu'il a agi ainsi parce que les membres de la succession Gataraki se disputent la perception des loyers versés par tous les bureaux commerciaux précités,

ce qu'on ne veut pas dire c'est que lesdits membres de la succession se trouvent déjà pour ces questions au Tribunal de commerce et au Tribunal de grande instance de Goma. « Quelle est la loi qui l'autorise à décider sur un litige déjà soumis au juge compétent ? », se demandé cette ONG. Pour l'Acaj, qui se dit trop préoccupée par la propension de certains magistrats des parquets à violer délibérément les engagements internationaux de la RDC et notamment en rapport avec l'Ohada, il s'agit d'un cas emblématique d'abus, d'excès et de détournement de pouvoir qui appelle des sanctions conséquentes dans le cadre de lutte contre l'impunité qui fait partie du programme du gouvernement.

#### Établir les responsabilités

L'ONG rappelle, par ailleurs, qu'au terme du Code de la famille, « tout litige relatif à la gestion et la liquidation d'une succession est de la seule compétence du tribunal de paix ou de grande instance, suivant l'importance des biens de la succession ; et que seul le tribunal peut ordonner des mesures nécessaires dans l'intérêt des parties ». Aussi, a-t-elle in-

diqué, s'agissant de la fermeture des maisons commerciales, seul le Tribunal de commerce est compétent pour ordonner toute mesure nécessaire conformément à l'acte uniforme de l'Ohada portant sur le droit commercial général.

« Le Parquet général de Goma a fermé les activités commerciales des opérateurs, tout en sachant qu'ils sont locataires et non concernés directement par le litige de la succession, et que les membres de la ladite succession concernée sont déjà devant les tribunaux compétents », a déploré l'Acaj.

C'est pour corriger cet égarement que cette ONG a sollicité de la ministre de la Justice et des droits humains, « d'intervenir pour faire cesser ces abus, et faire sanctionner leurs auteurs qui ont fait preuve d'un mépris non seulement des principes d'un État de droit consacrés par le droit Ohada, mais surtout de la politique gouvernementale d'amélioration du climat des affaires qui sous-entend la promotion de l'industrie et les petites et moyennes entreprises ».

Lucien Dianzenza

## RDC

## Le gouvernement déterminé à mettre fin aux taxes illégales

**Le sujet a été abordé au cours de la réunion de la troïka, le 28 juillet, présidée par le chef du gouvernement, Augustin Matata Ponyo.**

Au cours de la trentième réunion, les membres de la troïka stratégique ont insisté sur la nécessité de lutter de façon permanente contre les tracasseries sous forme de taxes illégales et des barrages multiples afin de favoriser la fluidité des échanges et la résorption de la cascade des coûts. La troïka s'est également prononcée sur l'absorption de l'effet mécanique de la révision des prix de carburant à la pompe. Au plan national, il ressort que le niveau général des prix s'est établi à 0,011% contre 0,018 % une semaine auparavant. Ce qui porte l'inflation cumulée à 0,765% et celle projetée sur l'année à 1,293 % contre une cible de 3,7%. Les estimations de la croissance en 2014 sont ressorties à 8,8% contre une prévision de 9,5% retenue dans le cadre macroéconomique et des réalisations de 8,5% en 2013.

Quant aux opérations financières du secteur public, le solde primaire et général du Trésor se chiffre, au 25 juillet, à 7,11 milliards de CDF. En cumul annuel, les marges de trésorerie ont atteint 113,7 milliards de FC. Quant au solde des opérations financières de la BCC, il se monte à -2,14 milliards de FC.

En outre, il ressort de cette réunion que le taux de change se consolide tant à l'interbancaire qu'au parallèle, où le dollar se négocie respectivement à 922,68 FC et 931,50 FC. L'exécution du budget en devises dégage un déficit légèrement réduit par rapport à la semaine écoulée. Ce dernier a été arrêté à 12,9 millions de dollars USD contre 18,1. Le niveau des réserves internationales s'établit à 1.726,05 millions de dollars USD correspondant à 8,2 semaines d'importation.

Dans le secteur monétaire, le taux directeur reste à 2% l'an. Le dispositif pour le coefficient de réserve obligatoire demeure inchangé: 5% pour les dépôts à vue en monnaie nationale et 0% pour ceux à terme. Le coefficient de réserve obligatoire, pour les dépôts en monnaies étrangères, se situe à 8 et 7% respectivement pour ceux à vue et à terme. Sur le plan international, il est établi que le rapport du FMI sur les perspectives de l'économie internationale relève un léger repli de la croissance économique en 2014 de 0,3 point par rapport à 2013, soit 3,4% contre 3,7%. Cette évolution tient notamment, à en croire la troïka stratégique, au ralentissement de la demande dans les pays émergents, aux tensions géopolitiques et au regain de la volatilité des marchés financiers.

Gypsie Oïssa Tambwe

## COTONOU

## Le renforcement des capacités productives à l'ordre du jour

**L'objectif des assises qu'abrite la capitale du Bénin est de discuter des questions de développement et de l'avenir des pays les moins avancés dont la RDC fait partie.**

l'éradication de la pauvreté dans les quarante-neuf pays les moins avancés de la planète.

Pour le chef de la diplomatie congolaise, le développement des infrastructures a un impact significatif dans l'amélioration des conditions de vie, notamment

les moins avancés ».

Il s'agit pour les participants de trouver des solutions visant à mutualiser les efforts et à développer le partenariat positif dans le processus de l'éradication de la pauvreté dans toutes ses dimensions, investir dans le développement des activités locales, par exemple la modernisation de l'agriculture et des infrastructures physiques, en vue de développer les capacités productives dans les PMA.

Avant la séance inaugurale des débats interactifs au Palais de congrès, les participants ont eu droit à une présentation culturelle de la danse à la tradition béninoise, une façon de souhaiter la bienvenue à toutes les délégations qui ont participé à cette conférence ministérielle. Les différentes délégations ont été invitées par le président du pays hôte, Boni Yayi, à observer une minute de silence en mémoire des victimes du crash de l'avion malaisien MH 17 en Ukraine et du vol AH 5017 d'air Algérie au Mali.

Le président béninois qui a ouvert officiellement les travaux de la conférence ministérielle a souhaité plein succès aux participants et a émis le vœu de voir les objectifs du millénaire pour le développement devenir effectifs. Débutée le 28 juillet, la conférence ministérielle de Cotonou se clôture le 31 juillet.

Jeannot Kayuba



Le ministre présidant la séance PMA du 29 juillet

Présent à Cotonou à la conférence ministérielle sur de nouveaux partenariats pour le renforcement des capacités productives dans les pays les moins avancés (PMA), le chef de la diplomatie congolaise, Raymond Tshibanda N'tungamulongo, a présidé la session 5 de la séance du 29 juillet sur le thème : « Infrastructures physiques ». Il a fait entendre la voix de la RDC sur les défis à relever concernant

l'autonomisation de femme, les conditions de travail, la scolarisation des enfants et les conditions sanitaires. L'objectif des assises de Cotonou est de discuter des questions de développement et de l'avenir des pays les moins avancés, dont la RDC fait partie. Le thème retenu pour ces assises est « Développer de nouveaux partenariats pour le renforcement des capacités productives des pays

## LITTÉRATURE

## « Économie de la débrouille à Kinshasa » déjà en librairie

L'ouvrage de 334 pages, dont 10 pages de cahier photos, cherche à expliquer comment, dans un contexte de crise économique et sociale durable, les Kinois réinventent les moyens de leur survie.

Rédigé par Sylvie Ayimpam, l'ouvrage contient « une description ethnographique minutieuse des dispositifs microsociaux qui permettent aux citadins-commerçants d'approvisionner la ville et aux citoyens ordinaires de continuer simplement à vivre », indique la maison d'édition Karthala. Ainsi, apprend-on, le livre plonge le lecteur dans les multiples formes de la « débrouille » qui organisent l'univers du petit commerce dans les marchés de la ville de Kinshasa. « La créativité de la débrouille kinoise ne cesse d'étonner. Elle révèle l'ingéniosité des solutions que les citadins inventent quotidiennement pour capter un revenu dans un contexte singulier de déliquescence institutionnelle et d'anomie. Mais ses expressions et ses manifestations n'ont été le plus souvent décrites que dans leurs dimensions individuelles. L'originalité de ce travail est de les décrire en interaction et de les appréhender aussi dans leur dimension collective, comme des codes sociaux », fait-on savoir.

Pour la maison d'édition, tout en suivant le fil conducteur du commerce de détail, l'analyse entrecroise en permanence deux ordres de réflexion : Le premier porte sur la question particulière

de la petite économie urbaine. « À cet égard, l'ouvrage restitue l'ambivalence des stratégies de coopération et de solidarité contraintes par la précarité omniprésente et par la violence ordinaire qui en découle ». Le second, plus politique, porte sur la réinvention des normes et des formes de régulation que révèlent les pratiques sociales et économiques des commerçants. « La réflexion finale de l'ouvrage porte sur la question de la régulation sociale, montrant que l'économie de la débrouille n'est pas seulement le lieu d'enchevêtrement de plusieurs logiques, parfois contradictoires, mais qu'elle est également un espace de réinvention normative à travers lequel peut se lire la dynamique des changements en cours », explique-t-on. Sylvie Ayimpam est docteur en sciences politiques et sociales de l'Univer-

## Économie de la débrouille à Kinshasa

Informalité, commerce et réseaux sociaux



sité catholique de Louvain. Elle est chercheuse associée à l'Institut des Mondes Africains, où elle mène une recherche postdoctorale au sein du programme Einsa.

Patrick Kianimi

## FOOTBALL

## Un nouveau comité exécutif élu à la Ligue de football du Katanga

Le nouveau comité de la Ligue de football du Katanga avec à sa tête le président Ernest Mwamba Mukalay dispose d'un mandat de quatre ans renouvelables une fois.



Vue d'un match au stade Frédéric-Kibasa de Lubumbashi

La Ligue de football du Katanga (Lifkat) a un nouveau comité exécutif, élu au cours d'une l'assemblée générale électorale, organisée le 26 juillet à l'hôtel Victoria Queen à Kalemie, chef lieu du district du Tanganyika dans la province du Katanga. L'on note qu'Ernest Mwamba Mukalay a été élu président de la Ligue de football du Katanga. Et c'est le même jour que ce comité disposant d'un mandat quatre ans renouvelable une fois a été installé en présence du troisième vice-président de la Fédération congolaise de football association (Fécoba), Gaston Kasongo Makamba Kant, qui réside à Lubumbashi. On a également noté la présence, à cette assemblée générale électorale, d'Édouard

Kayimbo Sasula, chef de division provincial des Sports et Loisirs du Katanga, ainsi que plusieurs invités venus de Lubumbashi et d'autres villes de la province du Katanga. Dans son allocution, Gaston Kasongo Makamba Kant a dit sa satisfaction pour le bon déroulement du scrutin auquel ont participé des délégués de toutes les Ententes de football des villes et districts de la province du Katanga. Le troisième vice-président de la Fécoba a souligné la transparence dans les élections, la prédominance de l'esprit démocratique fondé sur le respect des textes légaux qui régissent la pratique du football en RDC. Enfin, il a congratulé les membres du nouveau comité de la Lifkat.

Le nouveau comité exécutif élu de la Lifkat se compose donc du président Ernest Mwamba Mukalay, du premier vice-président, Dr André Mwelwa Wa Pezelwa, du deuxième vice-président, Jean Kambale Kulivali (qui était président du comité sortant avec deux mandats). David Muteba Mbav est élu secrétaire exécutif, alors que Henry Mokuba Kuba fait office de secrétaire adjoint. Le poste de trésorier échoit à Mulongoy Momat. Deux membres ont été élus à l'assemblée générale électorale, notamment Charles Cilibu et Mutendwa. L'on rappelle que le champion du Congo de football, le TP Mazembe, est un club de la Lifkat.

Martin Enyimo

## Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

## Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- LOGICIELS ET SERVICES RDC : 99 03 68 162
- MTI : 997 02 75 38
- WINGO.NET : 858 89 00 00

## MISS MWASI YA NSOMI

## Dorylia Kékolo élue « femme de valeur »

Après un mois de résidence qui a permis de mieux préparer les filles, le verdict est tombé à l'issue de l'élection qui s'est déroulée le 26 juillet à l'hôtel Le Gilbert's. Dorylia Kékolo, jeune femme mariée âgée de 28 ans, a été élue Miss mwasi ya nsomi (femme de valeur ou femme vertueuse) 2014.

Cette élection a été initiée en vue d'un retour aux valeurs africaines qui tendent à disparaître de notre société. C'est ce qui explique le fait qu'elle n'a pas de critères particuliers. Elle est ouverte à toute femme âgée de 18 à 40 ans présentant de bonnes qualités morales.

L'élection est intervenue après un casting qui a eu lieu le 22 juin dernier. Une ambiance chaleureuse a régné pendant cette première édition du concours Miss mwasi ya nsomi. Sur les quatorze candidates en lice, âgées de 20 à 31 ans, trois avaient été retenues avant la séance fatidique des questions-réponses pendant laquelle, outre son élégance, Dorylia Kékolo s'est distinguée.

Les questions ont porté sur les différents enseignements et connaissances reçus durant le séjour en résidence de quatre semaines des filles qui ont bénéficié d'un véritable encadrement. Celui-ci a été assuré par une équipe composée, entre autres, de deux mamans, Germaine Mpoyi-Kapinga et d'Adèle Mbiya, qui se sont attelées à inculquer aux jeunes filles les valeurs africaines en vue de faire d'elles de vé-

ritables mwasi ya nsomi. Des valeurs que la Miss devra défendre le long de son mandat.

Le sacre de Dorylia Kékolo a été une véritable surprise pour elle-même et pour l'équipe d'encadrement. « Les mots me manquent, je ne m'attendais pas à ce sacre. J'espérais gagner, mais pas être la première », a-t-elle confié, très émue. Notons que les fonds récoltés lors de la soirée serviront à la construction d'un orphelinat dont la Miss mwasi ya nsomi est l'ambassadrice. « J'accomplirai mon devoir de femme et je consacrerai mon temps à ces enfants orphelins », a-t-elle promis.

Au terme de l'élection, Pamela Prisca Okemba, responsable de la société Fleur de lys, organisatrice de l'élection, s'est dite satisfaite : « C'est un sentiment d'accomplissement que je ressens. Ce n'était pas facile, mais Dieu merci, nous y sommes arrivés ! » Pour ce qui est de l'orphelinat, elle a expliqué : « Nous allons voir si les fonds que nous avons collectés peuvent déjà nous permettre d'acquiescer un terrain et ensuite poser la première pierre. On se donne une année pour réussir le challenge. »

Les spectateurs se sont également dit satisfaits de cette soirée, comme Wilfrid Lobayi qui l'a qualifiée d'impeccable.

Notons qu'outre la Miss mwasi ya nsomi et ses deux dauphines, d'autres lauréates ont été couronnées : Miss charme, Miss élégance et Miss fair-play.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## IN MEMORIAM

30 juillet - 30 juillet 2014

Voici deux ans, jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur, de rappeler à lui, notre mère Mme Pembellot née Massanga Léocadie Gertrude, dit maman Gela première femme directrice d'un hôpital général au Congo-Brazzaville, l'arrachant à notre profonde affection. En cette date commémorative, ses enfants, ses petits-fils, petites-filles et arrières remercient les parents, amis et connaissances qui les ont entourés de leur assistance multiforme, tout au long de cette dure épreuve d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Implorons la miséricorde divine pour le repos de son âme.



## REMERCIEMENTS



Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les enfants Mampouya : Aymar à Pointe-Noire, Flore, Diane, Darel à Brazzaville, Inès et Aude en France, Monsieur Mampouya André, ex agent de l'ONPT retraité et son épouse, Boukaka Joséphine, les familles Kimpandzou et Mbémbe, remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont assistés moralement, matériellement et financièrement lors du décès de leur sœur, fille et enfant, Mampouya Andrée Ginette Valérie. Décès survenu le mercredi 9 juillet 2014 à Brazzaville. L'inhumation a eu lieu le dimanche 20 juillet au village Yanga (Mayamba), district de Boko, Département du Pool. Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude

## NGOYO

## La population retrouve l'eau potable

Pour aider les populations de Ngoyo à s'approvisionner en eau potable, le député de cette circonscription et président du comité du Parti congolais du travail (PCT) d'arrondissement 6 Ngoyo à Pointe-Noire, a initié depuis près de quatre mois une opération de distribution gratuite d'eau potable aux populations des dix quartiers de l'arrondissement.

L'action de cœur a été saluée par les populations et les membres du comité d'arrondissement qui ont aussi assisté au lancement, le 27 juillet à Djeno, de la 2e édition du tournoi de football inter quartiers initiée par le député.

L'opération dénommée « Ngoyo d'abord » a été organisée pour répondre aux cris de détresse

dix quartiers en eau potable. Cela est un soulagement pour la plupart des populations qui par le passé étaient obligées de déboursier de l'argent pour acheter de l'eau potable auprès des propriétaires des forages privés de la zone », a expliqué Michel Hadrid Nkoka, coordonnateur de l'opération.

Satisfaites de l'initiative, les populations du CQ 106 Nanga par exemple n'ont pas caché leurs impressions. « Ce programme a été conçu ensemble avec le député pour desservir la population en eau potable qui est une denrée rare ici étant donné que les puits que nous avons tarissent souvent et que l'eau des forages coûte cher aux familles modestes », a déclaré Dominique Bilezi, représentant le chef du CQ

ténuées mais mon souhait est que cette opération se répète trois à quatre fois dans chaque quartier par semaine. »

## Côté sport

À Djeno, les membres du Comité d'arrondissement PCT Ngoyo ont procédé au lancement de la 2e édition du tournoi de football inter quartiers de Ngoyo «Challenge Raymond Isaac Follo». Une compétition qui regroupe dix équipes réparties en deux poules de 5, représentant chacune les dix quartiers de la circonscription, à savoir : Mpaka Marché, Tchivoundou, Ngoyo École, Côte Matève, Nanga, Djeno, Ngoyo Cema, Tchimbambouka, Mpaka 120, Tchimagani. Les joueurs qui sont engagés sont âgés de 10 à 30 ans. Tous les matchs se disputeront à l'école primaire de Ngoyo et la finale aura lieu le 15 septembre au Lycée de Mpaka. « Ce tournoi permet d'occuper la jeunesse en cette période de vacances. C'est également un moyen de faire connaître le Parti congolais du travail dans la circonscription à travers cette activité sportive initiée par le député, soucieux d'offrir des loisirs sains à la jeunesse », ont renchéri François Tchicaya et Christiane Cognard-Malonga, membres du comité du PCT d'arrondissement 6 Ngoyo.

Le match d'ouverture a opposé l'équipe de Côte Matève à celle de Djeno.

Hervé Brice Mampouya

## « Le problème d'eau se pose avec acuité ici à Ngoyo à tel point qu'on fait parfois des journées entières sans se baigner. »

des populations de cette circonscription enclavée qui éprouvent d'énormes difficultés à se ravitailler en eau potable. Ainsi, chaque semaine, de façon rotative, des engins citernes servent de l'eau potable aux habitants de Ngoyo. « L'opération de distribution d'eau potable répond à l'appel des populations de la circonscription dont le besoin en eau potable est plus que pressant. C'est ainsi que nous avons fait avec le député Follo une programmation pour desservir les

106 Nanga. Selon Philomène Bakela, habitante de Ngoyo : « Cette opération nous soulage énormément car elle nous permet d'économiser l'argent que l'on dépense pour acheter de l'eau aux propriétaires des forages privés. » Comblé de joie, David Nsakala, un autre habitant de Ngoyo, a indiqué : « Le problème d'eau se pose avec acuité ici à Ngoyo à tel point qu'on fait parfois des journées entières sans se baigner. Grâce au député, nos souffrances sont at-

## SÉCURITÉ DU LITTORAL

## La dotation de kiosques à la BFL satisfait les autorités

Disposés depuis le mois de mai dernier sur le long du littoral à Pointe-Noire, ces kiosques servent la Brigade féminine du littoral (BFL) dans ses missions de surveillance de la zone. La dotation est de la société Total E&P Congo -

Ces kiosques faciliteront le travail d'une douzaine de jeunes policières qui composent cette brigade créée le 13 mars dernier par la direction départementale de la police au Kouilou et à Pointe-Noire par note de service n°0733/MID/DGC du 13 mars 2013. « Cette brigade

fait partie de l'un des dispositifs de la police de proximité de Pointe-Noire et du Kouilou. Depuis sa création elle a déjà mené plusieurs actions visant à sécuriser sur le long du littoral de Pointe-Noire, à la fois les populations riveraines, les touristes étrangers et les enfants notamment », a expliqué Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire. Soulignons que la Brigade féminine du littoral exerce sur une superficie d'environ 260 m2, et travaille en collaboration avec

des policiers filotiers qui appartiennent eux aussi à l'une des structures de la police de proximité. La création de cette brigade est une première en République du Congo. Grâce aux différentes stratégies de prévention, de dissuasion et de répression, celle-ci a produit des effets bénéfiques sur la qualité du service de sécurité rendu aux populations du Kouilou et de Pointe-Noire le long du littoral, réduisant ainsi le taux de vols, de noyades et de banditisme.

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL  
CTAHB et Tié-Tié sport, champions

Les deux équipes de catégories junior homme et junior dame ont respectivement volé la vedette à Asoc et Banko-sport, qui ont été contraints à la deuxième place du classement définitif à l'issue du championnat départemental de handball de la catégorie qui s'est achevé le week-end dernier au stade Enrico Mattéi.

Le championnat junior homme et junior dame de la ligue de Pointe-Noire s'est achevé le 26 juillet avec le sacre de CTAHB en version masculine et de Tié-Tié sport chez les dames. L'équipe du centre de formation, CTAHB, a battu l'Association sportive Océan (Asoc) 21-19 en match d'appui, après l'égalité des points à l'issue de la phase retour du championnat. Cette équipe rentre dans le palmarès du handball congolais en remportant son premier titre après quatre années d'existence et succède à son dauphin. Du côté des dames, Tié-Tié succède à Banko, championne de la dernière édition. Tié-Tié sport a ajouté sur son palmarès un troisième titre après quatre ans de passage à vide. En catégorie senior cependant, la phase retour du championnat a démarré avec la large victoire de Patronage face à AS Cheminots 2, 40-27 et celle d'Asoc face à CTAHB, 24-15 ; tandis que Munisport et AS Cheminots ont fait jeu égal de 22 buts partout. Le championnat se poursuivra le week-end prochain.

Charlem Léa Legnoki

## JOURNÉE NATIONALE DU SPORT

## Une grande marche sportive organisée le 27 juillet

**Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, le président fondateur de la coordination nationale des marcheurs du Congo, Honoré Paka, et des milliers de sportifs, ont arpenté les artères de Brazzaville à l'occasion de cette journée célébrée avec faste.**

Les Congolais se familiarisent davantage avec la célébration de la Journée nationale du Sport. Le 27 juillet, date dédiée à ladite journée, ils ont massivement répondu à la fête. Les autorités sportives nationales, les athlètes de toutes les disciplines sportives et les citoyens qui ne pratiquent le sport qu'occasionnellement ont battu le pavé sur une distance de 5km, chacun à son rythme et selon sa condition physique. Le trajet parcouru allait de la Place de la République, en face du ministère des Sports, jusqu'au stade Alphonse-Massamba-Débat en passant par le boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, le boulevard Alfred Raoul, l'avenue Lou-tassi, la rue Nko, etc. Seulement, parmi tous ceux qui

ont pris le départ Place de République, certains n'ont pas tenu le coup. Ils ont lâché prise avant d'arriver au stade Alphonse-Massamba-Débat, le point de chute de la marche. Le souffle n'était plus au rendez-vous, l'endurance également. Le ministre des Zones économiques spéciales, Alain Akouala, ne s'est pas désaisi de son VTT. Il a fait sa marche sur son vélo.

À l'arrivée au stade, une cérémonie a bouclé l'activité. Elle a été ponctuée par la communication des docteurs Joachim Magema et Molongo. Exposant sur le rapport sport-santé, le premier a rappelé que la pratique du sport permettait de maintenir l'équilibre du corps, avant d'appeler les Congolais à faire de l'activité physique une culture. Le docteur Molongo a, quant à lui, démontré comment l'inactivité physique entraînait des maladies telles l'obésité ainsi que les accidents vasculo-cardiaques. Par la même occasion, le président fondateur de la coordination nationale des marcheurs, Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, a



Léon Alfred Opimbat et Alexandre Honoré Paka en première ligne de la marche

décoré le ministre Léon Alfred Opimbat pour son implication dans la promotion de ce sport qui prend de l'ampleur. Le couronnement était une médaille en argent.

Les sportifs malades reconfortés par le ministre des Sports Après la célébration, Léon Alfred Opimbat a rendu visite aux sportifs diminués par la maladie. Le premier à être visité a été l'ancien lanceur de poids et de

javelot, Matouba. Celui-ci sort d'un état comateux. Au regard des services qu'il a rendus à la Nation dans sa carrière d'athlète, le ministre des Sports ne pouvait être indifférent. Il lui a donc apporté une assistance morale et financière. Le même geste a été fait à l'égard de l'ancien basketteur de Cara et Diabes rouges, Charles Ossombi. L'entraîneur d'athlétisme, Jean Pierre Oba, a allongé la liste des personnes

visitées, tout comme les journalistes sportifs Charlie Mapataka et Clarisse Moukoko. Léon Alfred Opimbat a souhaité prompt guérison aux uns, pour qu'ils regagnent les stades en vue de la formation des jeunes, et aux autres, il leur a souhaité qu'ils puissent reprendre leur micro ou leur plume pour annoncer et commenter les nouvelles de la vie sportive nationale.

**Rominique Nerplat Makaya**

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## L'AC Léopards de Dolisie sous pression

**Les Fauves du Niari se sont inclinés 1-2 sur leurs propres installations le 27 juillet face à l'AS Réal de Bamako en match comptant pour la quatrième journée des matchs de poules.**

Malgré cette troisième défaite à domicile en compétitions africaines après celles de Sfax en 2012 et Al Ahly en 2013, l'espoir de qualification des Léopards de Dolisie n'est pas encore perdu si l'on tient compte du nombre de points. Les Fauves du Niari conservent toujours leur deuxième place avec cinq points à un point de mieux que l'AS Réal de Bamako et trois de plus que l'Asec Mimosas. Cette contre-performance met par ailleurs, le club dolisien sous une énorme pression face à ses deux poursuivants immédiats notamment l'AS Réal de Bamako et l'Asec Mimosas. Toutes les trois équipes conservent encore leurs chances de qualification.

## Une partie des chances perdue

Ce qui est sûr le dernier billet des demi-finales ne sera attribué qu'à l'issue de la dernière journée. Au programme de la dernière journée, le 24 août, les Léopards reçoivent Asec Mimosas et l'AS Réal de Bamako accordera son hospitalité à Coton sport, le leader du groupe avec dix points et déjà assuré d'une probable qualification. Les Léopards dépendent désormais des calculs. Pour mieux garder l'équilibre, les Fauves du Niari sont dans

l'obligation de remporter leurs deux dernières rencontres pour ne pas dépendre des résultats de l'AS Réal de Bamako, leur concurrent direct. Le club dolisien aura alors onze points et risquera plus gros car rien ne pourra lui arriver. Cela revient à dire que même à Garoua le 10 août, le match nul pourrait ne pas être le bon résultat encore moins la défaite. Car si les Léopards se contentent d'un match nul et le



Une des actions témoignant de l'inefficacité devant les buts des Léopards de Dolisie. (Photo Adiac)

Réal l'emporte à Abidjan, les Maliens voleront la deuxième place aux Congolais d'une longueur. Ils seront dans une position de force avant leur dernier match à domicile contre le Coton sport. Le match nul du Réal à Abidjan pourrait tourner à son avantage mais à condition que les Léopards ne courbent pas l'échine à Garoua face à Coton sport qui

n'est pas une foudre de guerre non plus. Car en deux sorties hors de leur terrain, les Léopards ont glané quatre points contre un seul également en deux sorties à domicile.

Dans ces conditions, les Fauves du Niari garderont toujours leur avance sur cette équipe et la victoire contre Asec Mimosas leur ouvrira grandement les portes de qualification. Battue à Garoua 1-2, Asec Mimosas trouvera

elle aussi le moyen de rebondir face à l'AS Réal de Bamako. Une victoire d'Asec Mimosas face à cette équipe, pourrait entretenir le suspens jusqu'au dernier match contre les Léopards si les Congolais ne s'imposent pas à Garoua. Le vainqueur de ce match sera alors qualifié pour la suite de la compétition.

## Les Léopards n'ont pas eu la réussite qu'il fallait

Cela peut s'expliquer. Les Léopards traversent actuellement une période très difficile au cours de laquelle les attaquants manquent d'efficacité devant les poteaux, gâchant ainsi les buts tout fait. Sinon comment comprendre qu'en trois matchs dont deux en coupe d'Afrique, l'équipe a frappé plusieurs fois contre les poteaux ? Ce qui peut arriver à de grandes équipes d'ailleurs.

Mais les actions manquées contre le Réal de Bamako sont celles qui ont le plus choqué. Les Léopards encaissent un but à la 32e minute sur une frappe croisée d'Aly Silla. Ils font preuve d'une bonne réaction en égalisant à la 40e par l'entremise de Césair Gandzé. La deuxième mi-temps allait se dérouler comme la première. Les Maliens reprennent l'avantage à la 59e par le biais de Souleymane Diarra, lequel profite de la position très avancée du gardien pour placer le ballon hors de sa portée. Mais à défaut d'être efficaces, les Fauves du Niari ont vu la plupart de leur action buter soit sur le poteau soit sur la barre transversale. Césair Gandzé a vu sa puissante frappe terminer sa course à la 65e minute sur la barre transversale. Plus loin dans le temps additionnel, Boris Moubhio, à la conclusion d'un centre, plaçait lui aussi sa tête sur le poteau. Autant d'actions qui prouvent que les Léopards

sont dans une période difficile.

## La volonté de rebondir

« Ce soir nous sommes déçus. C'est difficile dans la mesure où nous avions préparé ce match avec beaucoup de sérénité car on savait déjà que les trois points étaient impératifs pour consolider à 95% nos chances de qualification pour des demi-finales. Cela fait partie des jours "sans" certes. Ce qui est vrai notre équipe a démontré par le passé qu'elle était capable de faire un résultat positif à l'extérieur. Il nous reste deux matchs. Il faut rebondir au temps opportun. C'est dans ce sens qu'on reconnaît les grandes équipes. Nous devons nous mettre au travail, galvaniser le trouble afin que nous puissions nous qualifier », a reconnu Cyril Donga, l'entraîneur adjoint des Léopards.

« C'est d'abord un moment difficile et douloureux parce que nous avons foi en notre victoire. Cela n'était pas toujours le cas, le football est quelquefois cruel. C'est aussi un moment de méditation tout à fait positif et constructif. Car tant que je suis à cette fonction et assumant cette charge tout à fait exaltante, je donnerai le meilleur de moi-même. Et il est de mon devoir d'entraîner avec moi toute la machine ou la locomotive. Il faut aller en combattant affronter ce défi », a souligné Rémy Ayayos Ikounga, le président de l'AC Léopards.

**James Golden Eloué**